

Diplôme Universitaire « Analyse des Menaces Criminelles Contemporaines »
Session 1999-2000

Université de Paris II (Panthéon – Assas)

LES CLANS CRIMINELS NIGERIANS

Stéphane QUÉRÉ

Octobre 2001

Avertissement : L'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Les Organisations Criminelles Nigérianes

Introduction

I. Les clans criminels nigériens : une présence internationale

Sous-chapitre 1 : Une criminalité interne importante

A. Une corruption généralisée

- le marché noir du pétrole
- la corruption publique

B. Un pays d'une violence extrême

- des centres urbains chaotiques
- des types de criminalité "archaïques"

Sous-chapitre 2 : Une criminalité mondialisée

A. Trafic de stupéfiants

- situation locale
- trafic d'héroïne
- Trafic de cocaïne
- Faculté d'adaptation des clans nigériens
- Leur implantation internationale

B. La criminalité astucieuse

- importation frauduleuse de marchandises
- système du “wash-wash”
- fraudes aux avances de paiement
- autres fraudes
- les faux

C. Le Proxénétisme

II. Nigeria : un pays globalement instable

A. Un pays difficilement gouvernable

- situation ethnique
- le problème religieux
- instabilité politique
- Droits de l'Homme

B. Situation économique et géopolitique

- Une mono-économie fragile
- Une ambition régionale

Conclusion

Annexes :

- Carte du Nigéria
- exemples de saisies de stupéfiants liées aux réseaux d'Afrique de l'Ouest
- exemples de lettres "419"

Remerciements

Je tiens à remercier toute l'équipe du Centre de Recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines, notamment François Haut et Xavier Raufer. Merci également à Roger Faligot qui a suivi ce travail de près et qui m'a apporté de nombreuses informations.

De nombreuses personnes m'ont apporté leurs lumières sur différents axes de ce mémoire : Christine Macho de l'Union Postale Universelle ; les douaniers Marcel Baudry et Olivier Chainet ; le Commissaire Gilles Aubry de l'Office Central de Lutte contre le Trafic Illicite de Stupéfiants (OCRTIS) ; le commissaire Franck Courson de l'Office Central pour la Répression du Trafic des Etres Humains (OCRTEH) : le commissaire Gilles Leclair à Europol ; René Wack, ancien commissaire à l'Office de Répression de la Grande Délinquance Financière (OCRGDF) ; Yves Lucet de l'Association Française des Banques.

Merci également à la Direction Centrale de la Police Judiciaire dans son ensemble, à l'US Postal Inspection Service, à l'US Secret Service et à l'Office Fédéral de la Police (Suisse).

Enfin, mes vifs remerciements à Christophe Naudin et Antoine Lomp pour leur aide à la réalisation pratique du mémoire.

Introduction

Le Nigeria n'a pas bonne réputation sur la scène internationale. « *Nigeria : champion de la corruption* », « *Lagos : la ville la plus violente au monde* » et les sanctions internationales envers la dictature militaire : selon les médias, tout ceci gangrène l'un des plus grands pays du continent africain. Et *Transparency International* fait même du Nigeria le pays le plus corrompu au monde dans son classement annuel de l'an 2000. Grâce à cela, des gangs criminels puissants ont pu naître et prospérer au point de devenir très actifs au niveau international.

Le Nigeria est un pays de plus de 100 millions d'habitants (les chiffres oscillent entre 108 et 121 millions) pour 250 groupes ethniques ou religieux. Il s'agit en fait de la « *plus grande nation noire au monde* », membre à part entière de la Communauté du Commonwealth. Indépendante en 1960, le Nigeria a adopté une Constitution Fédérale proche de celle des États-Unis, dont le nombre d'États a varié au cours des années selon les intérêts des dirigeants et les velléités d'autonomie des diverses composantes du pays. Le Nigeria a une histoire courte mais tourmentée : moins de 10 ans après son indépendance, il a connu sa première guerre « médiatique », celle du Biafra¹. Cette guerre « moderne » (intervention d'ONG, présence de mercenaires,...) a fait plus d'un million de morts dont beaucoup de civils.

L'instabilité du Nigeria, entretenue notamment par les gangs criminels, a des répercussions sur les pays voisins et plus largement sur l'ensemble du continent africain, tant le poids démographique, économique, diplomatique et géopolitique du Nigeria est important. En outre, l'émigration massive des nigériens vers d'autres pays anglophones et les communautés nigérianes installées à l'étranger permettent aux réseaux criminels de disparaître au sein de la population « saine » et ainsi d'exporter leurs activités criminelles dans les pays occidentaux. A la fois archaïques et novateurs

¹ Voir plus bas

(nous le verrons plus bas), ces gangs ont su tisser des liens étroits avec d'autres organisations criminelles et ont donc attiré l'attention de bon nombre de services policiers à travers le monde.

Actives au Nigeria, des organisations criminelles autochtones se sont lancées dans une large gamme d'activités illicites sur le plan international (**I**). Cette présence criminelle au Nigeria s'explique par la situation complexe de ce pays quasi-ingouvernable (**II**). L'anarchie régnant au Nigeria favorise amplement le développement de la criminalité et de la violence, mais également d'une corruption généralisée.

Chapitre I

Les clans criminels nigériens

La criminalité nigérienne est importante tant sur le plan interne (*Sous-chapitre 1*) qu'au niveau international (*Sous-chapitre 2*).

Sous-chapitre 1 : Une criminalité interne importante

Le Nigeria souffre d'un grave problème de corruption à tous les échelles de la vie sociale, ce qui favorise l'implantation et le développement de réseaux criminels (**A**). Outre cette corruption, les nigériens vivent dans un niveau de violence et de criminalité élevées (**B**)².

A. Une corruption généralisée

↳ Le marché noir du pétrole :

Alors que le Nigeria est un important producteur pétrolier, son marché intérieur est très mal approvisionné. En effet, les raffineries, propriétés de l'État, ne sont pas ou peu entretenues et ne sont donc plus en état de fonctionner. Abandon volontaire ou négligence ? Les groupes liés au pouvoir ont en tout cas su profiter de la situation pour importer des produits raffinés et organiser le monopole. Avec les profits réalisés, l'ancien dictateur Sani Abacha aurait acheté une raffinerie de pétrole... au Brésil ! En outre, le prix de cette essence est maintenu très bas, ce qui permet de développer un commerce illicite dans l'ensemble de la sous-région. Ce serait plus du tiers de la production réservée à la consommation qui partirait en fraude vers les pays voisins. Au début des années 90, le Cameroun a dû fermer une raffinerie de 80.000

² Pour le contexte géopolitique, voir plus bas, Chapitre II.

barils par jour, devenue non-rentable face à la concurrence nigériane. A l'inverse, si les autorités de Lagos décident de renforcer les contrôles aux frontières (ralentissant ainsi le flux de contrebande), c'est le Tchad qui se plaint officiellement de la pénurie engendrée ainsi dans le pays. Les tentatives d'augmentation du prix du pétrole, seule solution pour limiter les opérations de contrebande, se soldent régulièrement par des émeutes populaires, car c'est l'ensemble de la population qui profite de ces trafics...

Cette criminalisation du marché du pétrole a deux conséquences importantes sur la santé publique des Nigériens. Il s'agit d'abord d'une recrudescence des maladies pulmonaires due à la mauvaise qualité du pétrole, coupé par divers produits. Mais les problèmes viennent surtout des cas de piratage des oléoducs. La population se sert en effet directement sur les réseaux d'hydrocarbure traversant le pays (plus de 5.000 kilomètres de pipe-lines). Il s'agit soit de profiter de la vétusté des oléoducs, où s'écoule du pétrole ; soit même de les percer. Régulièrement, il se produit des explosions causant plusieurs dizaines de morts, notamment des femmes et des enfants venus récupérer l'or noir pour leur propre usage ou pour la contrebande. Ainsi, en octobre 1998, plus d'un millier de personnes sont tuées près de Warri (important centre pétrolier) suite à l'explosion d'un oléoduc. Ces points de ravitaillement sont régents par de petits caïds locaux qui touchent une "taxe". Les policiers ou militaires qui viennent disperser les regroupements autour des fuites sont régulièrement pris pour cible par des groupes armés... Certains observateurs estiment que des responsables de la "Compagnie Nationale d'Exploitation des Oléoducs et Hydrocarbures" (PPMC) sont impliqués dans cette combine. En effet, certaines fuites, dûment signalées, n'ont pas été réparées pour que la population (et les gangs) puisse s'y alimenter. Selon la compagnie pétrolière nationale, 497 cas de siphonnage frauduleux ont été relevés en 1999.

Date	Lieu	Victimes
Mars 2000	Sud-Est	50 morts
23 juin 2000	Etat du Delta	17 morts
10 juillet 2000	Etat du Delta	300 morts
16 juillet 2000	Etat du Delta	16 morts
23 juillet 2000	Etat du Delta	40 morts
25 juillet 2000	Etat du Delta	15 morts
27 juillet 2000	Etat du Delta	40 morts
Août 2000	Sud-Est	18 morts

↳ La corruption publique³ :

Pour beaucoup, le Nigeria a longtemps été une kleptocratie, au moins jusqu'au retour de la démocratie. Le symbole de la corruption du pouvoir reste le cas du Général Sani Abacha, mort le 8 juin 1998. Les nouvelles autorités du pays l'ont accusé d'avoir détourné entre 3 et 6 milliards de dollars (entre 3,35 et 6,7 milliards d'euros) depuis son arrivée au pouvoir en 1993. Quelques semaines après sa mort, sa femme, Maryam Abacha était interceptée alors qu'elle sortait du pays avec 38 valises remplies de grosses coupures en dollars et livres sterling. Plusieurs enquêtes ont été lancées par les autorités Nigérianes et certains membres du clan Abacha ont remboursé une partie des sommes volées à l'État. Des comptes en Suisse ont également été gélés. Selon la presse britannique, le Général-Président aurait déposé 3,6 milliards de livres (5,7 milliards d'euros) sur des comptes personnels dans une banque de la City et 750 millions de dollars (837 millions d'euros) dans une banque brésilienne. Ces sommes provenaient essentiellement de la corruption liée à des grands contrats internationaux sur le pétrole bien sûr mais également l'aluminium, les activités bancaires,

³ Voir "*Criminology in Africa*" – Revue de l'UNICRI (United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute) - n°47 - 1992

l'immobilier, les télécommunications,... Le régime Abacha s'appuyaient également sur des hommes d'affaires locaux dont certains membres de la communauté libanaise de Lagos, qui ont préféré fuir le pays après la mort de leur "parrain". On estime que les pots-de-vin représentaient entre 10 et 15% de la valeur des contrats. Ainsi, une enquête commencée en France en 1996 a montré que la filiale nigériane du groupe Dumez avait distribué entre 1990 et 1995 plus de 400 millions de FRF (61 millions d'euros) à des personnalités locales pour l'attribution de contrats de travaux publics⁴. On estimait en 1998 que les sommes d'argent détenues à l'étranger par des Nigériens vivant au Nigeria dépassaient la totalité de l'argent en circulation dans le pays.

Cette corruption ne touche pas seulement les plus hautes sphères du pouvoir. Toutes les administrations sont en effet touchées. Il faut payer pour obtenir des passeports, visas, permis de conduire, pièces d'identité,... Ainsi, un journaliste de l'émission américaine "*60 minutes*" a réussi à obtenir un certificat de naissance et un passeport le présentant comme un jeune fermier nigérian. Les services douaniers (aux frontières ou sur les aéroports internationaux) sont liés à des bandes de contrebandiers. Les bandes non liées aux autorités ou refusant de payer la "taxe" ("*egunje*") sont les seules à pâtir de l'activité policière et douanières. Le système judiciaire connaît le même problème : chaque décision a un prix que doit acquitter la partie pour gagner le procès. Les autorités couvrent également des activités illicites comme la prostitution, les casinos clandestins et le trafic d'alcool. Des hommes politiques et des officiers de haut-rang sont associés dans ces activités à travers des prête-noms. Les opérations de police contre ce type de criminalité visent donc là aussi les malfaiteurs non protégés par des responsables politiques ou militaires. En outre, seules les "call-girls" liées à ces gangs sont autorisées à travailler dans les grands hôtels. En avril 1999, lors de la Coupe du Monde Junior de football, les prostituées occasionnelles attirées par l'événement, n'ont pu approcher les personnalités, les hôtels étant contrôlés par des

⁴ En février 2000, un non-lieu a été accordé au PDG de Dumez-Nigeria. La justice a en effet estimé que cette société bénéficiait d'une relative autonomie vis à vis du groupe.

unités mobiles de la police. Certains policiers et militaires se mettent au service des truands ou leur louent leurs armes⁵ et leurs uniformes à l'occasion.

B. Un pays d'une violence extrême

↳ Des centres urbains chaotiques :

Sur une population estimée à 120 millions, près de 40% des Nigériens vivent en ville. Lagos, la principale ville du pays, compte entre 8 et 10 millions d'habitants ; Ibadan (à moins de 100 km au nord de Lagos), 1,3 million ; Kano et Ogbomosho, plus de 700.000. Ces centres urbains sont en proie à une violence endémique provoquée par l'exode rural, la pauvreté (un Nigérian sur deux vit avec moins d'un dollar par jour) et l'existence de gangs redoutables (les "*areas boys*"), parfois renforcés par des soldats démobilisés de l'Ecomog. Lagos est sans doute la ville la plus anarchique du continent africain. On estime qu'en 2025, elle comptera 25 millions d'habitants sur près de 300 km² ! Pour ralentir cette explosion démographique, la capitale du Nigeria a été transférée en 1992 à Abuja, au centre du pays (300.000 habitants). L'approvisionnement en eau et en énergie, les égouts, les transports et le logement de l'ensemble des villes du pays ont souffert de ce développement anarchique. Si plusieurs projets de réhabilitation sont en cours, ceux-ci sont ralentis par la corruption. D'importants problèmes de santé sont également à signaler. L'épidémie de Sida est très importante et la contrefaçon de médicaments (dont le Nigeria est un important producteur et redistributeur⁶) fait des ravages, au Nigeria comme dans l'ensemble du continent africain.

⁵ Les gangs sont réputés être mieux armés que la police elle-même.

⁶ Une étude de l'Université d'Aberdeen (Ecosse), publiée en juillet 2001, montre que 48% des médicaments en circulation à Lagos et Abuja ont des principes actifs inférieurs aux normes recommandées par l'Organisation Mondiale pour la Santé.

Des gangs armés⁷ contrôlent des quartiers entiers en y exerçant un racket systématique de toutes les activités. Ils pratiquent aussi les vols à main armée : notamment sur la route de l'aéroport où ils dépouillent régulièrement les hommes d'affaires. Les "*house-breaking*" (agressions à domicile) sont également nombreuses : elles se soldent régulièrement par des meurtres voire l'élimination de l'ensemble de la famille. Une telle sauvagerie s'explique notamment par l'arrivée du crack dans les grandes villes africaines, Lagos en tête. Au Nigéria, les conflits se soldent souvent par le meurtre de l'adversaire. Ainsi, en 1995, on a recensé 500 meurtres sur commande à Lagos (on estime qu'un "contrat" est négocié entre 350 et 3.500 FRF – de 53 à 530 € - selon la qualité de la victime). Certains quartiers, comme celui d'Ojuina ou de Isale-eko à Lagos, semblent également abriter des réseaux qui peuvent fournir des morceaux d'êtres humains pour les besoins de certaines médecines traditionnelles. Face à cette criminalité, les hommes d'affaires de la ville ont appris à se réfugier dans de véritables quartiers-fortresses, fermés par de hautes grilles et surveillés par des gardes armés. Même les lieux d'enseignement et de culture comme les campus universitaires sont touchés par ces violences. Des confréries estudiantines (créés dans les années 50) ont connu des dérives importantes à partir des années 70. D'abord humanistes, ces groupes sont devenus de véritables gangs impliqués dans des vols, des viols et des meurtres mais aussi des activités de revente de drogue et de proxénétisme. Ces groupes (les "Boucaniers", les "Pirates", la "Hache Noire", les "Vikings", le "Bérêt Rouge",... ou des groupes de filles comme le "Filles de Jézabel" ou les "Amazones") sont armés, parfois même de fusils d'assaut, et sont protégés dans leurs activités par leurs anciens membres devenus des personnages puissants. En novembre 1999, 13 étudiants de l'Université Obafémi Awolowo (dans le sud-ouest du pays) sont arrêtés pour leur implication dans le meurtre de 8 jeunes, le 10 juillet précédent.

⁷ Un important trafic d'armes s'opère entre le Nigeria et les pays où son armée est en opération (Sierra Leone et Libéria). Certains policiers ou militaires louent également leurs armes et uniformes à la demande.

↳ Des types de criminalité “archaïque” :

Le développement des activités économiques sur le Golfe de Guinée, notamment à l’embouchure du fleuve Niger, a suscité les appétits de gangs armés. Ceux-ci se livrent à la piraterie maritime, visant notamment les installations et les bateaux des compagnies pétrolières installées dans la région. Dans l’est du pays, dans l’État de Cross River, il existe un important trafic d’esclaves. Ceux-ci sont surtout des enfants et adolescents vendus, parfois par leur famille, environ 330 FRF. Embarqués dans des camions ou à bord de ferry-boat, ces esclaves sont acheminés dans l’ouest, le nord et la région de Lagos au Nigeria mais aussi au Cameroun, au Gabon, en Guinée Équatoriale et au Bénin. Destinés essentiellement à travailler dans des plantations de cacao, certains deviennent également des esclaves sexuels dans des hôtels ou chez des particuliers. Ces enfants reviennent souvent malades et amaigris et sont parfois séropositifs. Il existe également des “camps de transit” où les esclaves sont regroupés avant d’être envoyés dans diverses régions. Les esclavagistes prennent soin de séparer au maximum les esclaves de même origine ou de même langue pour éviter ainsi les possibles projets d’évasion. Dans ce type de trafic, des notables locaux semblent également impliqués soit en organisant directement le trafic, soit en touchant des pots de vins.

Les élites locales sont également impliquées dans deux types de contrebande, pillant les richesses nationales. D’abord, les autorités policières de pays européens (France, Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas) ont signalé un trafic d’espèces protégées (animaux vivants ou parties d’animaux), parfois en transit vers les Etats-Unis. Ces mêmes gangs Nigériens seraient également impliqués dans le trafic d’œuvres d’art⁸. Il existe des sites archéologiques protégés au Nigéria (notamment en pays Yoruba), pillés régulièrement par des trafiquants liés aux caciques locaux. Entre

⁸ “Gangs smuggle best of Africa’s art to Britain” – The Sunday Times – 4 juin 2000

1993 et 1995, on a signalé le vol de 99 objets d'art dans différents musées du Nigeria⁹. En 1993 et 1995, un musée abritant des statues en stéatite a été attaqué par des hommes armés : des gardiens ont été blessés et 33 statuettes volées. En 1997, un gardien du musée d'Owo a été tué lors d'un pillage et c'est une quarantaine de têtes baillonnées d'Ifé qui ont été volées dans deux musées au cours des années 90. L'ICOM (*International Council Of Museums*) a dressé au début de l'an 2000 une "liste rouge" d'objets africains en voie de disparition. Parmi ceux-ci, on peut citer les terres cuites de Nok (centre nord et nord-ouest du Nigeria), les terres cuites cuites et les bronzes "Sao" (nord-est du Nigeria, nord du Cameroun et ouest du Tchad), les terres cuites et les bronzes d'Ifé (sud-ouest du Nigeria) et les statues en pierre d'Esie (sud-ouest du Nigeria)¹⁰.

⁹ "Situation report on Financial, Economic and other prevalent crimes in Nigeria" – présenté à l'Assemblée Générale d'Interpol en Turquie en 1996 par les autorités nigérianes

¹⁰ "Ces trafiquants qui dépouillent l'Afrique" – Le Figaro – 3 mai 2000

Sous-chapitre 2 : Une criminalité mondialisée

Issues d'un pays instable et violent, les organisations criminelles nigérianes ont su s'imposer au plan mondial. Ainsi, les clans nigériens se sont implantés dans des pays abritant déjà une forte communauté nigérienne. Anglophones, les nigériens se sont installés pour y étudier ou pour travailler dans les pays d'Amérique du Nord ou de Grande-Bretagne mais aussi dans les anciennes colonies de celle-ci, comme l'Inde. On peut également noter une communauté nigérienne en Asie du Sud-Est : des bataillons nigériens y avaient en effet été envoyés par l'armée britannique pour combattre les japonais durant la Seconde Guerre Mondiale. De même, le boom pétrolier des années 70 a attiré au Nigeria des ouvriers d'origine indo-pakistanaise. Aussi, les clans nigériens ont pu installer des réseaux internationaux.

Selon les services de renseignements occidentaux, il existerait au Nigeria même des "boss" entourés de "sous-boss" ou de lieutenants, qui seraient à la tête de "cellules"¹¹. Ces "cellules" (entre 85 et 500 à travers le monde, selon les services américains) compteraient une quarantaine de membres chacun¹². Ces cellules, actives à travers le monde mais ayant leurs bases au Nigeria, sont notamment actives dans le trafic de stupéfiants (**A**), la criminalité astucieuse (**B**) et le proxénétisme (**C**). On dit même que les nigériens contrôlent mieux le trafic de stupéfiants que leur propre production de pétrole. Et pour le Général Barry MacCaffrey, ancien "tsar anti-drogue"¹³ américain : "les Russes sont, avec les Nigériens, les organisations criminelles les plus dangereuses basées aux Etats-Unis"¹⁴.

¹¹ "Organised Crime around the World" – European Institute for Crime Prevention and Control – 1998.

Certaines sources évoquent également l'existence de rites initiatiques pour entrer dans l'organisation.

¹² Cité dans "Le Soir" du 17 août 1996.

¹³ Surnom donné au Directeur du "Office of National Drug Control Policy" (Bureau National de Politique du Contrôle des Drogues).

¹⁴ "Periscope" – Bulletin de l'Association des Anciens Officiers de Renseignement (AFIO) – janvier 1998.

A. Le trafic international des stupéfiants

- La situation locale :

Le Nigeria est, avec le Ghana, un producteur de cannabis, surtout tourné vers la consommation intérieure¹⁵. Les plantations connaissent même depuis le milieu des années 90 une croissance soutenue. Organisée par les clans criminels nigériens, la culture de cannabis (appelé “*igbo*”, “*lyabo*”, “*sharkis*”, “*ewedu*”, “*kukuye*” ou “*wee-wee*”) se répand dans l’ensemble de la région : des semences sélectionnées sont offerts aux paysans jusqu’au Sénégal ; les récoltes sont achetées sur pied ; des cultures sont protégées par des groupes armés comme au Bénin. En octobre 1999, une plantation de cannabis de 6 km² est découverte dans le sud-ouest du Nigeria, au cœur d’une exploitation forestière appartenant à l’État. Des tentatives de culture de la coca et de pavot ont également été signalées dans le nord du Nigeria mais, semble-t-il, sans succès. Cependant, les services de renseignement criminel internationaux craignent le développement de la culture et de la transformation de la coca dans plusieurs régions du pays, présentant des caractéristiques climatiques et pédologiques proches des plateaux d’Amérique du Sud. On aurait ainsi signalé la présence dans le pays de chimistes italiens liés à la mafia¹⁶. Il semblerait également que de la morphine-base soit acheminée jusqu’au Nigeria où des laboratoires de transformation seraient implantés, peut être en liaison avec des trafiquants libanais¹⁷. En 1992, les services fédéraux américains ont déjoué une tentative d’achat en grande quantité de précurseurs chimiques par une société basée dans un terrain vague de Lagos. Utilisées comme lieux de transit, les villes nigérianes (et de l’ensemble de l’Ouest africain) ont vu se développer une consommation importante d’héroïne mais aussi de cocaïne et de crack

¹⁵ La police nigérienne a cependant annoncé avoir fait échouer une exportation de 1.862 kg de cannabis vers la France en janvier 1998. En juillet 1995, la douane belge intercepte 10 tonnes de marijuana à Anvers ; en décembre 1994, c’était une tonne à Anderlecht.

¹⁶ Document Interpol - février 1994.

(un laboratoire de production de crack a été découvert en 1993 au Ghana). L’Afrique occidentale semble aujourd’hui être considérée par les trafiquants nigériens comme un marché rentable.

Suite aux pressions internationales dans le domaine des Droits de l’Homme et de la lutte contre la drogue, la “*Nigerian Drug Law Enforcement Agency*” (NDLEA), créée en janvier 1990, a lancé de grandes opérations au milieu des années 90. Les autorités ont ainsi multiplié les démonstrations publiques comme la destruction des drogues saisies. Les passeurs nigériens condamnés à l’étranger sont, à leur retour au pays, une nouvelle fois poursuivis “pour avoir terni l’image du Nigeria à l’extérieur”. Les fonctionnaires soupçonnés d’avoir fourni de faux documents sont également poursuivis. Enfin, diverses opérations ont également frappé le côté blanchiment des réseaux : notamment les importateurs de voitures et les bureaux de change. Cette lutte contre les réseaux financiers ne touche cependant pas les changeurs non-officiels (les “*arrangees*”), issus de l’ethnie Haoussa, proche du pouvoir. De même, peu de grands trafiquants ont été arrêtés, à l’exception, en décembre 1993, de Joe Brown Akubueze. Présenté comme un “gros poisson” par les autorités, Akubueze ne serait en fait qu’un bouc-émissaire destiné à masquer les vrais responsables.

Pour les journalistes locaux et des observateurs internationaux, ces opérations ne font que masquer la réalité : l’implication de personnes proches du pouvoir dans le trafic. Un ancien Président du pays serait ainsi toujours impliqué dans le trafic et utiliserait la valise diplomatique pour acheminer de l’héroïne et de la cocaïne vers Bruxelles. Diverses sources mettent également en cause l’épouse de l’ancien Président Babangida. En novembre 1987, le fondateur et rédacteur en chef de l’hebdomadaire *Newswatch*, Dele Giwa, a été tué par un paquet piégé portant le cachet de la Présidence, alors qu’il enquêtait sur l’implication de hauts dignitaires. D’autres

¹⁷ Après la guerre civile, le Liban ne produit pratiquement plus de cannabis et d’opium mais abrite toujours des laboratoires de transformation d’héroïne mais aussi de cocaïne.

réseaux utilisant la valise diplomatique fonctionneraient également, en Europe principalement¹⁸. Le major Hamza Al-Mustapha, ancien chef de la Sécurité du Général Abacha (ou “SSS”), utilisait ce type de transport alors que sa femme, d’origine arabe, coordonnait un autre réseau dans les pays du Golfe¹⁹. Un autre militaire, le premier directeur de la NDLEA, a été accusé de collusion avec les trafiquants de drogue en mars 1991 pour avoir libéré un narcotrafiquant contre de l’argent. Régulièrement, on découvre également que des stocks de drogues saisies disparaissent de dépôts officiels. Ainsi, en février 1994, le Nigeria annonce triomphalement la saisie de 248,3 kg d’héroïne²⁰, avant de constater la disparition d’une partie de cette saisie dans les locaux même de la NDLEA²¹. Ces implications au plus haut niveau ont entraîné la “décertification”²² du Nigeria par les États-Unis en 1998²³.

- Le trafic d’héroïne

Utilisés d’abord comme passeurs par les organisations de trafiquants d’Asie du Sud-Ouest (Inde, Pakistan) et du Sud-Est (Thaïlande), les nigériens se sont progressivement structurés et ont commencé à organiser eux-mêmes le trafic d’héroïne au début des années 80. Les premiers passeurs d’héroïne interceptés à l’aéroport de Lagos remontent à 1982. Les réseaux s’approvisionnent donc essentiellement auprès des producteurs locaux, au Pakistan ou en Thaïlande (il existe un quartier nigérian à Bangkok, “*Pratunam*”²⁴). Si leur principal débouché reste les États-Unis, les organisations nigérianes, subissant la concurrence de l’héroïne colombienne²⁵, se tournent de plus en plus vers d’autres marchés, dont l’Europe.

¹⁸ “La Dépêche Internationale des Drogues” – n°75 – janvier 1998.

¹⁹ “La Dépêche Internationale des Drogues” – n°84 – octobre 1998.

²⁰ Certaines sources évoquent même une saisie réelle de 500 kg voire une tonne.

²¹ Les services de police occidentaux ne transmettent plus de renseignements sensibles à la police nigérienne.

²² Chaque année, les États-Unis sanctionnent des pays ne s’engageant pas suffisamment à leurs yeux dans la lutte contre le trafic de drogue.

²³ Le Nigeria a été “recertifié” depuis.

²⁴ Selon les autorités américaines, il y aurait en Thaïlande entre 5 et 7.000 nigériens.

²⁵ Apparue au début des années 90, l’héroïne colombienne a progressivement conquis le marché américain, profitant des réseaux de cocaïne pré-existant.

↳ En provenance du Triangle d'Or²⁶ :

En Thaïlande, les clans nigériens sont en contact avec les réseaux de Khun Sa²⁷ et les Triades chinoises qui leur fournissent de l'héroïne de qualité "999" et "Double UOglobe" (la meilleure référence sur le marché)²⁸. Inquiets de ce phénomène, les autorités thaïlandaises ont imposé le visa obligatoire pour les ressortissants nigériens en 1990. Depuis quelques années, les nigériens recrutent des passeurs de diverses nationalités pour limiter la suspicion des douaniers. En liaison avec les Triades, les nigériens contactent les titulaires de passeports occidentaux dans un quartier réputé de Bangkok. Les candidats au trafic (souvent des étudiants ayant des problèmes d'argent mais jamais de toxicomanes) sont alors pris en charge dans des hôtels de la capitale thaïlandaise ou des pensions de famille et appartements proches de ces hôtels. On leur apprend alors à avaler des emballages et à éviter les comportements suspects lors de leur passage aux aéroports.

Des consignes sont données aux passeurs²⁹ :

- utiliser des passeports authentiques (sans visas récents si possible) ;
- transporter quelques bagages à main et ne jamais indiquer d'adresse fantaisiste ou d'hôtel très bon marché. On leur conseille ainsi d'indiquer qu'ils descendent dans des hôtels de luxe pour des séjours de deux semaines minimum ;
- transporter plusieurs milliers de dollars en traveller's ;
- s'habiller "passe-partout" et indiquer la profession de journaliste indépendant ou photographe.

²⁶ Principale zone de production de l'héroïne blanche, située entre la Birmanie, le Laos et la Thaïlande. La pureté de l'héroïne du "Triangle d'Or" se situe entre 70 et 90%.

²⁷ De son vrai nom Chang Chi-Fu, Khun Sa est un "seigneur de la guerre" du Triangle d'Or. Officiellement dirigeant nationaliste de "l'Armée Shan Unie", c'est en fait un important trafiquant d'héroïne. Il annonce sa "retraite" début 1996 pour mieux se consacrer à la gestion de son immense fortune. Plusieurs de ses proches sont toujours impliqués dans le trafic et surtout le blanchiment d'argent sale.

²⁸ "La Dépêche Internationale des Drogues" n°46 – août 1995.

²⁹ Selon une fiche de renseignement des services douaniers français datée d'avril 1999.

Autre signe de leur professionnalisme, Singapour est utilisé comme aéroport de transit pour “blanchir” l’origine thaïlandaise du voyage, avec des billets achetés sur place. En fait, les organisateurs du trafic multiplient les routes pour masquer l’origine réelle des fourmis. L’ensemble des grandes villes africaines sont utilisées comme points de transit : en Afrique de l’Ouest (Lagos, Abidjan, Cotonou, Douala,...), de l’Est (Nairobi, Addis-Abeba, Djibouti, Le Caire,...) et d’Afrique australe (Le Cap, Johannesburg, Durban, Luanda, Harare,...). Des complicités au sein des équipages de compagnies aériennes africaines comme la Nigerian Airlines ou l’Ethiopian Airlines ont été également signalées. Depuis l’intervention de l’Ecomog³⁰ au Liberia, le port de Monrovia est également devenu un point de transit important.

La destination finale reste l’Europe et les États-Unis. Dans ce dernier pays, les clans nigériens ont pris une part importante du marché de l’héroïne. Des aéroports européens servent de lieu de transit entre l’Afrique et l’Amérique du Nord : il existerait ainsi une filière d’approvisionnement du marché américain en héroïne thaïlandaise passant par le Ghana puis par Londres. Dans ce cas, les passeurs utilisent systématiquement deux passeports : un nigérien pour le trajet Ghana – Londres et un britannique pour le trajet Londres – États-Unis³¹. Il existerait également une filière Kenya – Londres – Chicago : de nombreux trafiquants nigériens sont en effet installés à Nairobi. Pour tromper les services de répression, le schéma est parfois inversé : la drogue transite en Europe avant d’arriver en Afrique pour repartir en Amérique du Nord. Une partie de l’héroïne alimente également le marché japonais, pays où vivent légalement près de 500 nigériens³².

³⁰ Force d’interposition inter-africaine au Libéria, surtout composée de soldats nigériens.

³¹ Fiche de renseignement des Douanes Françaises – août 1998.

³² Article du “Shukan Taishu” – 8 septembre 1997.

En 1996 et 1997, Interpol lançait deux opérations (“Aroma” et “Show me how”³³) contre des réseaux de trafiquants nigériens installés en Thaïlande. Des colis d’héroïne étaient expédiés dans des hôtels du Luxembourg puis reconditionnés et réexpédiés vers les États-Unis. Entre mai et septembre 1996, la police luxembourgeoise a ainsi identifié 50 envois dans vingt hôtels différents de la principauté. Ce *modus operandi* (utilisation d’hôtels, reconditionnement) a été repéré par Interpol dans 23 pays où les trafiquants arrêtés (dont de nombreux nigériens) étaient porteurs de faux passeports britanniques ou américains. Outre l’Europe, l’Asie du Sud-Est, l’Afrique et l’Amérique du Nord, les colis transitaient également par les Caraïbes, notamment par Port of Spain, la Grenade ou Saint-Martin. Le point de départ de ces colis était principalement un bureau de poste de “Pratunam”, le quartier nigérien de Bangkok. En septembre 1999, une saisie record de 33 kg d’héroïne a lieu à l’aéroport international de Bangkok. Dissimulée dans les bagages d’un togolais, la drogue devait partir pour Lagos via Addis Abeba.

↳ En provenance du Croissant d’Or³⁴ :

Anciennes colonies britanniques comme le Nigeria, l’Inde et le Pakistan accueillent une importante communauté d’africains anglophones, favorisant ainsi les activités des clans nigériens. Ceux-ci utilisent donc des villes comme Bombay, Madras ou Delhi comme bases pour exporter l’héroïne afghane. La drogue du Croissant d’Or est destinée essentiellement à l’Europe et est envoyée soit directement en Europe, soit via l’Afrique (notamment Kenya et Afrique du Sud). La France est ainsi utilisée par des réseaux nigériens comme point de transit entre l’Inde et l’Afrique. Plusieurs saisies ont été effectuées en 1998 et 1999 : il s’agissait essentiellement d’héroïne transportée par des nigériens ou des ressortissants d’Afrique de l’Ouest (ivoirien, guinéen,...)³⁵.

³³ Synthèse d’Interpol de juillet 1997.

³⁴ Zone de production de l’héroïne brune en Afghanistan – Pakistan. La pureté de l’héroïne du Croissant d’Or se situe entre 40 et 70%.

³⁵ Fiche de renseignement des Douanes Françaises – février 1999.

Parfois le flux est inversé comme le montre la saisie sur un nigérian de 10 kg de cocaïne à Delhi en mai 2001. En août 2001, la police anti-drogue du Pakistan arrête 5 nigériens, présentés comme des éléments importants de la mafia nigérienne. L'héroïne (dont plusieurs kilogrammes ont été saisis), achetée dans les zones tribales³⁶, était acheminée en Europe et aux Etats-Unis via Dubaï et Bangkok.

Une fois arrivée en Europe par voie aérienne, la drogue peut être acheminée dans le pays de destination par voie ferrée. Ainsi, en septembre 2000, les douaniers italiens interceptent en garde de Modane (sur la ligne Paris – Milan) une nigérienne résidant en Italie avec 1,106 kg d'héroïne. Quelques jours plus tard, c'est la Douane française qui découvre 905 g d'héroïne sur une italienne d'origine nigérienne. Arrivée à Amsterdam de Delhi en avion, elle a été arrêtée à l'arrivée du train Amsterdam – Paris – Lyon et devait reprendre le train Lyon – Milan.

- Le trafic de cocaïne :

A partir des années 1992 – 1993, les organisations criminelles nigérianes se sont également lancées dans le trafic de cocaïne depuis leurs bases au Brésil³⁷. Il existe en effet une importante communauté nigérienne au Brésil. Cela s'explique par un vaste programme d'échanges d'étudiants entre l'université de Sao-Paulo et celles du Nigeria et surtout par l'emploi de Nigériens dans l'industrie du cuir et de la chaussure de Sao-Paulo. Dans ce secteur, certaines sociétés sont détenues par des ressortissants nigériens favorisant ainsi l'envoi de drogue à l'étranger et le blanchiment de l'argent criminel. Le trafic se fait également en liaison avec des trafiquants de Guinée Équatoriale, pays hispanophone ayant donc des liens avec l'Amérique du Sud. Des "cellules" seraient également implantées près des zones de production, notamment dans l'État brésilien du Mato Grosso, frontalier avec la Bolivie. En mars 1997, le chef

³⁶ Les zones tribales au Pakistan ont une autonomie administrative importante. Les responsables de ces zones sont parfois corrompus, ce qui facilite le trafic d'héroïne au départ de ces régions.

³⁷ "Cocaine trafficking in Europe by Nigerian Nationals" – Interpol – janvier 1994.

d'un réseau ayant envoyé plus d'une tonne de cocaïne en Europe, Peter Christopher Onwumere (de l'ethnie Ibo), est arrêté à Sao Paulo où il résidait depuis plus de 7 ans. Certains réseaux s'alimentent directement en Colombie : en avril 1996, la police colombienne intervient dans trois hôtels de Bogota et arrête 22 nigériens et 31 ressortissants d'Afrique de l'Ouest. La police découvre 90 kg de cocaïne dans les vêtements, les bagages ou ingérés prêts à être acheminés vers l'Europe, l'Asie ou le Japon³⁸.

L'Espagne et le Portugal (pour le Brésil) sont les principaux plaques tournantes de la cocaïne en Europe, que le trafic soit organisé par les cartels latino-américains ou par les clans nigériens. Cependant, à l'image du trafic d'héroïne, les organisations nigérianes de trafic de cocaïne multiplient les points d'entrée en Europe.

Quelques exemples :

- En mars 2000, un nigérien domicilié à Sao Paulo est intercepté à Roissy : 4,8 kg de cocaïne sont découverts dissimulés dans des pièces détachées d'automobile³⁹.
- En septembre 1999, un nigérien qui avait ingéré 50 capsules de cocaïne (plus d'un kg) est arrêté à l'aéroport de Budapest, en provenance de Colombie via Amsterdam.
- En avril 1999, 42 kg de cocaïne sont retrouvés dans les bagages d'une brésilienne et d'un nigérien à l'aéroport de Zurich. En provenance de Sao Paulo, la drogue avait pour destination Abidjan ou Lagos.
- Autre point d'entrée en Europe : l'Irlande. En décembre 1999, 4 kg de cocaïne sont interceptés à l'aéroport de Dublin en provenance de Lima, sur un ressortissant sud-africain. Le réseau était dirigé par un nigérien résidant à Londres, en liaison avec les cartels colombiens. En mai 2001, une prostituée sud-africaine est interceptée avec 46 kg de cocaïne dans ses bagages.

³⁸ Article du Washington Post du 21 juin 1996.

³⁹ Les services de police et de douanes estiment que la France reste un point de transit (Fiche de Renseignement des Douanes Françaises – février 1998).

- En octobre 2001, un trafic de cocaïne est démantelé entre les Antilles Néerlandaises et Paris. Un ghanéen est d'abord intercepté à Roissy en provenance de Curaçao, porteur de 500 grammes de cocaïne. L'enquête permet d'autres arrestations : 3 nigériens (en Espagne, à Evreux et en Seine-Saint-Denis), un rwandais (dans les Yvelines) et deux sierra léonais (à Paris et en Seine-Saint-Denis). 800 autres grammes de drogue, des faux passeports, des permis de conduire britanniques falsifiés et près de 20.000 FRF en dollars (plus de 3.000 €) sont saisis.

La cocaïne en provenance du Brésil transite en partie par l'Afrique grâce aux organisations nigérianes mais aussi ghanéennes. La drogue, pure à plus de 90%, est notamment acheminée au Nigeria (surtout Lagos et Kano) par avion et de là, par la route ou par avion, vers Abidjan, Cotonou, Lomé ou Accra. Ainsi, en décembre 1991, 145 kg de cocaïne en provenance du Brésil sont saisis à l'aéroport de Lagos. Il existe d'ailleurs une liaison régulière Rio – Lagos et des enquêtes ont démontré l'implication de certains employés de la compagnie brésilienne *Varig*⁴⁰. Mais c'est surtout le trafic par containers qui inquiète les autorités. Il existe en effet de nombreuses liaisons maritimes régulières entre le Nigeria et les ports de Rotterdam, d'Anvers, de Bordeaux, de Dunkerque, du Havre, de Marseille,...

- La faculté d'adaptation des organisations nigérianes :

Ciblés par les services de police et de douanes lors des contrôles aux aéroports, les nigériens ont su diversifier le profil de leurs "fourmis" et utilisent désormais des courriers de nationalités, origines sociales, sexes et âges divers. Ils modifient régulièrement les méthodes de dissimulation, les documents de voyages et leurs itinéraires de trafic. Utilisé pendant plusieurs années comme porte d'entrée aux États-Unis, l'aéroport new-yorkais JFK a été délaissé au profit d'aéroports de la Côte Ouest,

⁴⁰ International Enforcement Law Reporter – juin 1993.

des frontières mexicaines et canadiennes, des Caraïbes, ...⁴¹ Ainsi, en mai 1995, quatre adolescentes originaires de Houston (Texas) sont arrêtées au Nouveau-Mexique avec 13 kg d'héroïne, après avoir passé la frontière mexicaine. Elles avaient été recrutées par un ressortissant nigérian. En 1996, d'autres courriers étaient interceptés à l'aéroport de Mexico.

En matière de dissimulation, les pratiques évoluent également :

- recrutement de courriers non-nigériens : d'abord nigériens, les "fourmis" ont ensuite été recrutées dans les pays de l'Ouest africain puis dans toute l'Afrique et en Europe de l'Est. Ces dernières années, les clans nigériens ont engagé des ressortissants occidentaux. En décembre 1998, un ressortissant portugais est arrêté à la frontière gréco-turque avec 1,6 kg d'héroïne. La drogue, destinée à l'Italie, lui a été fournie à Istanbul par un nigérian. En octobre 2000, la police brésilienne intercepte en 10 jours 3 courriers porteurs de 18 kg de cocaïne à l'aéroport de Sao Paulo. Un sud-africain, un italien et un français vivant en Côte d'Ivoire devaient acheminer la drogue à Londres via Lisbonne.
- utilisation de plusieurs courriers : des "relais" sont effectués pour masquer l'origine réelle du voyage.
- passage "en rafale" : plusieurs courriers sont envoyés en masse aux aéroports. Débordés, les services de contrôle ne peuvent les arrêter tous et le passage de certains d'entre eux suffit à rentabiliser le voyage.
- utilisation de "leurres" nigériens : le passeur nigérian attire l'attention des services douaniers alors qu'un autre courrier, en général un occidental, passe avec la drogue. En 1994, à l'aéroport d'Honolulu (Hawaii), un nigérian a été l'objet d'une fouille approfondie alors qu'un américain, objet d'un simple contrôle, était porteur de 7 kg d'héroïne (ce qui fut démontré ultérieurement lors d'une autre enquête).
- voyage en compagnie de sa famille : en octobre 1999, une nigérienne de 44 ans et son fils sont interceptés à l'aéroport de Newark (New Jersey) en provenance de Lagos via la Suisse. 9 kg d'héroïne sont saisis.

⁴¹ "Intelligence Bulletin" – D.E.A. – mars 1997.

- utilisation des services de sociétés de courrier express : les paquets contiennent environ 1 kg d'héroïne. Les destinataires de ces colis sont situés essentiellement sur la Côte Est des États-Unis, notamment à New-York (voir les opérations "Aroma" et "Show me How").

Les organisations nigérianes utilisent également des téléphones portables utilisés avec des cartes prépayées et communiquent de plus en plus par Internet⁴².

Le mode de transport se fait essentiellement par dissimulation personnelle :

- d'abord transport *in corpore* : les passeurs ingèrent des boulettes de drogue enveloppées dans des préservatifs. Pour déjouer les examens radiographiques, les passeurs trempent les préservatifs dans de la cire ou mélange la drogue à du charbon de bois. Pourtant, alors que rien ne prouve que cette technique nuise à la précision des rayons X, les produits chimiques contenus dans le charbon de bois ont attaqué le latex et plusieurs passeurs sont ainsi décédés.
- Transport dans les bagages : la drogue était au début grossièrement dissimulée dans les bagages à main. Entrées en contact avec les cartels sud-américains de la cocaïne, les organisations nigérianes ont appris à utiliser des valises à double fond ou des couvercles de fabrication professionnelle.
- Fret aérien : plutôt utilisé en matière de cocaïne, les organisations nigérianes se servent en général de cargaisons de denrées périssables.
- Navires commerciaux : utilisés en matière de cannabis et de cocaïne.

⁴² "The Criminal Intelligence Bulletin of the InterAgency Nigerian Organized Crime Task Force" – Atlanta, fin 1999.

- Une implantation internationale :

- ↳ Amérique du Nord :

En 1994, on estimait que les courriers sous contrôle nigérian étaient responsables de 30% de l'héroïne saisie par les Douanes américaines. Dans la région de Chicago, qui abrite plus de 20.000 ressortissants nigériens, c'est entre 70 et 90% du marché qui est tenu par les organisations nigérianes et 2/3 dans la région de Washington - Baltimore. Celles-ci sont principalement implantées dans les villes d'Atlanta, Boston, Chicago, Dallas, Houston, Los Angeles, Miami, Newark, New York, Providence et la conurbation Baltimore-Washington. Ces villes accueillent d'ailleurs des équipes mixtes polices locales – agences fédérales spécialisées dans la “criminalité ouest-africaine”⁴³. Les groupes nigériens sont des grossistes fournissant les *street gangs* américains⁴⁴ et les *posses* jamaïquains. Ces derniers servent également d'hommes de main aux cellules nigérianes, qui préfèrent adopter profil bas aux Etats-Unis (notamment lors de conflits violents). En 1996, la D.E.A.⁴⁵ dirige l'opération “Global Sea” contre les réseaux nigériens sur le territoire américain. Avec l'aide des services des Douanes, du F.B.I. et des polices de Thaïlande, Grande-Bretagne, France, Suisse, Mexique et Pays-Bas, l'opération a permis de saisir près de 74 kg d'héroïne et 200.000\$ (234.600 €). Aux Etats-Unis, 24 trafiquants ont été arrêtés à Chicago, New York et Detroit. Dans une autre opération en juillet 1999, 9 nigériens sont inculpés à New York pour trafic de drogue, vol, fraude à la carte de crédit et faux. Cette organisation était active dans 21 États, notamment en se procurant illégalement les références de 1.300 personnes pour des escroqueries et des faux-documents⁴⁶.

⁴³ Law Enforcement Report – United States Postal Inspection Service – 1997.

⁴⁴ Notamment, dans la région de Chicago, les “Blackstone Rangers” et surtout les “Vice Lords”.

⁴⁵ *Drug Enforcement Administration*, l'agence fédérale anti-drogue américaine.

⁴⁶ Intervention d'Eric H. Holder, Deputy Attorney General, devant la Conférence sur la Criminalité Nigérienne – Washington, 9 novembre 1999.

Le problème nigérian est toujours aigü aux Etats-Unis en 2001 : en avril, les Etats-Unis demandent en effet officiellement au Nigeria l'arrestation et l'extradition de 26 de leurs ressortissants pour des délits liés au trafic de stupéfiants.

↳ Europe :

Pendant plusieurs années, le principal centre d'implantation des organisations nigérianes en Europe a été Londres, naturellement, mais également Zurich. En Suisse, en avril 2001, un ressortissant nigérian, soupçonné d'être un des principaux revendeurs de cocaïne du canton de Vaud entre 1995 et 1998, a été condamné à 9 ans de prison pour trafic de drogue, proxénétisme⁴⁷ et blanchiment. En Grande-Bretagne, les nigériens sont la troisième population carcérale en matière de drogue après les jamaïcains et les colombiens. Les autorités britanniques craignent en outre une implication de leurs réseaux dans la contrebande de tabac.

Aujourd'hui pourtant, les trafiquants nigériens sont répartis dans l'ensemble des pays européens. Très fréquentée par les organisations criminelles internationales (clans albano-kosovars, *maffya* turque, mafias italiennes,...), la "Route des Balkans" est également empruntée par les réseaux de trafiquants nigériens. De nombreux courriers porteurs d'héroïne ont ainsi été interceptés en Grèce, où des réseaux nigériens introduisent également de la cocaïne en provenance du Brésil. En Autriche et en République Tchèque, les organisations nigérianes contrôlent également une partie du trafic de rue en matière de drogue. En Espagne, des réseaux nigériens de revente de drogues sont également repérés. En octobre 2000, la police des Baléares démantèle un réseau de revente de cocaïne et de cannabis animé par des nigériens (7 arrestations et la saisie d'un kilo de cocaïne et plus de 40.000 FRF en pesetas, 6.100 €). En avril 2001, toujours aux Baléares, 9 personnes (4 nigériens, un guinéen, un sierra-léonais, un libérien et deux espagnols) sont arrêtées ; 500 grammes de cocaïne, 20.000 FRF (3.000 €) en pesetas et divers instruments pour conditionner la drogue sont saisis.

⁴⁷ Il a attiré de nombreuses femmes (dont certaines mineures) en Suisse avec la promesse d'emplois réguliers.

Depuis la chute des dictatures en Europe de l'Est, les gangs nigériens se sont également installés à Moscou. Ils sont en fait surtout composés d'étudiants ou d'anciens étudiants de l'Université Patrice Lumumba. Surtout actifs dans le trafic de drogues, ces groupes versent un "impôt" au milieu russe et sont parfois utilisés comme chauffeurs ou gardes du corps. Ils se sont d'abord servis de Moscou comme zone de transit pour les trafics en direction de l'Ouest puis ont développé un trafic intérieur. Les organisations nigérianes recrutent également des ressortissants des anciennes républiques soviétiques pour servir de "mules" pour le trafic d'héroïne et de cocaïne.

Des contacts entre les différentes organisations criminelles ont également été constatés. En février 1999, une opération de la police italienne permet l'arrestation de 36 personnes liées à la mafia albanaise et à la 'Ndrangheta (la mafia calabraise) et opérant dans le trafic de cocaïne, d'héroïne et d'armes. L'enquête a démontré que les albanais échangeaient de l'héroïne contre de la cocaïne avec les nigériens. Début juillet 2001, la police de Milan démantèle un réseau d'importation d'héroïne. De jeunes polonaises étaient recrutées pour travailler dans une discothèque d'Hanovre (Allemagne). Elles devaient ensuite se prostituer pour le compte de proxénètes turcs en Allemagne ou en Turquie. A Istanbul, certaines, porteuses d'héroïne, sont envoyées à Milan où la drogue est réceptionnée par des nigériens, qui la revendaient ensuite à Naples et dans d'autres villes du sud de l'Italie.

Des cellules nigérianes ont été signalées à Rome, Turin, Padoue, Brescia, Milan, Rimini, Palerme et Cagliari⁴⁸. En accord avec les organisations mafieuses italiennes, des ressortissants nigériens ont ouverts dans ces villes des restaurants, des sociétés d'import-export, des boîtes de nuit ou des salons de beauté. En août 2001, un nigérien est intercepté à la frontière italo-suisse : revenant d'Amsterdam, il avait caché un kg de cocaïne dans le système de ventilation de sa voiture. En octobre 2001, l'opération « Antilope Noir » permet le démantèlement d'un trafic de drogue en

⁴⁸ Document de la *Direzione Nazionale Antimafia* – 1999.

Vénétie et à Florence : 15 personnes (surtout des nigériens) sont arrêtés ; 23 kg de cocaïne et 5 kg d'héroïne saisis. Des arrestations ont également été effectuées en Espagne, aux Pays-Bas, au Venezuela et en Argentine.

Opération “Tanga”⁴⁹

Menée en 1995 - 1996 par la Garde des Finances de Naples en liaison avec les polices suisse, française, britannique, belge et américaines, l'opération visait des réseaux nigériens d'héroïne et de cocaïne. En 1995, une vingtaine de passeurs nigériens ou d'Afrique de l'Ouest sont interceptés à Genève, à Zurich, à Bruxelles, au Luxembourg et à Londres. Ils étaient porteurs de faux passeports américains et possédaient presque tous des sacs à dos de même marque. Ces passeurs vivaient clandestinement en Italie et se rendaient au Brésil ou en Argentine avant de rentrer en Italie via un autre pays européen. La cocaïne (500 kg en deux ans) était destinée à la consommation italienne ou au marché américain, via la base OTAN de Naples et grâce à la complicité d'un commandant de l'US Navy. D'origine colombienne, celui-ci était en charge des avions-cargos en partance ou en provenance des Etats-Unis. Une vingtaine d'autres marins (qui se baptisaient eux-mêmes “*The Regulators*”) ont été arrêtés suite à une opération d'infiltration et la qualité des faux passeports laisse présager des complicités au sein de l'administration. Ces marins étaient envoyés en Turquie d'où ils ramenaient de l'héroïne fournie par les réseaux nigériens sur place. Une partie de la drogue (héroïne et cocaïne) était revendue à la Camorra dans la région de Naples.

⁴⁹ “La Dépêche Internationale des Drogues” – n°67 – mai 1997.

↳ Afrique et Moyen-Orient :

Outre le Nigeria, le principal pays d'Afrique abritant les "cellules" nigérianes est l'Afrique du Sud, où il existe une communauté nigériane estimée entre 50 et 100.000 personnes. Dans ce pays, les organisations nigérianes se livrent au proxénétisme et, en partie, au trafic de rue, inhabituel de leur part, ou sous-traitent le trafic à des gangs locaux comme les "Hard Livings"⁵⁰. Une "guerre" opposant des gangs locaux à des trafiquants nigériens a été signalée en 1997 à Hillbrow (Afrique du Sud), où la police estimait que 90% des 3.000 réfugiés nigériens étaient impliqués dans le trafic de drogue.

Le chiffre d'affaires du trafic de drogue en Afrique du Sud est estimé à plus de 100 milliards de FRF par an (15 milliards d'euros). En plus des réseaux du crime organisé sud-américains, libanais, israéliens, italiens, russes et chinois, les organisations nigérianes y sont implantées depuis 1993, notamment à Johannesburg⁵¹. Certaines sources estiment que 80% du trafic de cocaïne dans le pays est aux mains des syndicats nigériens. Ceux-ci utilisent également des ressortissants sud-africains comme mules pour passer la drogue. En 2001, 241 sud-africains sont détenus à l'étranger pour trafic de drogue (dont 53 au Pérou et au Brésil) En janvier 2001, un important trafiquant nigérian de cocaïne (également impliqué dans un réseau de trafic de migrants), Chika Odimara, est expulsé d'Afrique du Sud vers le Nigeria. Recherché par les Etats-Unis et le Nigeria, Odimara est implanté à Johannesburg depuis 1993 et a placé plusieurs de ses hommes en Colombie. La presse sud-africaine le présente comme proche de Winnie Mandela (ancienne épouse de Nelson Mandela et présidente de la Ligue des Femmes de l'ANC), du Ministre des Affaires Etrangères Mangosuthu Buthelezi ou encore du Premier Ministre de la Province de Gauteng. Les "cellules"

⁵⁰ Principal gang du Cap, les "Hard Livings" ont vu un de ses chefs, Rashaad Staggye, brûlé vif par une milice islamiste, le PAGAD, en août 1996.

⁵¹ Selon "Le Monde Diplomatique" de juin 1998.

nigérianes installées en Inde organisent également le trafic de méthaqualone⁵² à destination d’Afrique du Sud.

Les clans nigériens utilisent les pays du Golfe Persique comme lieu de transit (notamment grâce aux liaisons aériennes régulières avec l’Inde) mais également comme débouché important. Ils se sont adaptés au marché local en se diversifiant dans le trafic de Seconal⁵³, médicament détourné largement répandu en Arabie Séoudite notamment. Chaque année, plusieurs nigériens sont exécutés (décapitation) pour trafic de drogue en Arabie Séoudite.

Le rôle important des femmes

Dans les organisations criminelles, les femmes ont le plus souvent un rôle secondaire : elles servent en général de prête-nom lors d’achat ou de location de voiture et d’immobilier, pour l’ouverture de comptes bancaires, pour le trafic de drogue (30% des “mules” nigérianes arrêtées sont des femmes)... Mais au sein des organisations nigérianes, les femmes ont des fonctions de direction. Ainsi, lors de l’opération “Global Sea” aux Etats-Unis, une quinzaine de femmes ont été arrêtées dont une qui dirigeait les opérations de distribution de l’héroïne à Chicago et une autre, une des trois sources d’approvisionnement à Bangkok. De même, les responsables des réseaux de prostitution sont souvent des femmes.

⁵² Appelé également “Mandrax” ou “Quaalude”, le méthaqualone est un sédatif non barbiturique dont l’usage est répandu en Afrique australe.

⁵³ Ou Sécobarbital, barbiturique puissant.

B. La criminalité astucieuse

Les nigériens se sont faits les spécialistes d'escroqueries en tous genres. Même les services de répression sont admiratifs : "leur seule limite ? L'imagination !". Ces fraudes et arnaques frappent des victimes dans le monde entier. Selon le FBI, il existerait d'ailleurs au Nigeria des "écoles du crime", destinées à former les escrocs. On y enseigne comment obtenir des documents d'identités, frauder les établissements bancaires, ... mais aussi à réagir lors d'arrestation et à se comporter devant le Tribunal.

- L'importation frauduleuse de marchandises :

Il s'agit pour des escrocs nigériens de commander des marchandises, généralement en Europe, qui ne seront pas réglées mais revendues sur place. La commande se fait avec de faux documents commerciaux issus de compagnies privées ou de banques. L'importateur est soit une fausse entreprise, soit une entreprise existante mais dont les documents ont été contrefaits. Dans ce cas, l'adresse du siège social est modifiée au profit d'une Boîte Postale anonyme. Les escrocs présentent des faux documents de paiement ou de crédit prétendument émis par des banques nigérianes et faussement garantis par des banques étrangères (souvent en Grande-Bretagne). Ces faux chèques ou faux crédits documentaires sont des faux intégraux ou des contrefaçons.

De même, il existe une importante fraude sur le pétrole, dont le Nigeria, rappelons-le, est un important producteur. Se fondant sur des documents contrefaits (notamment des certificats d'origine, de quantité et de qualité ou encore lettres de crédit), des sociétés occidentales (notamment aux Pays-Bas, abritant d'importants terminaux pétroliers⁵⁴) achètent des cargaisons entières mais totalement fictives. S'il existe bien

⁵⁴ En 1989 et 1990, les autorités néerlandaises ont recensées 35 affaires de fraudes maritimes ayant entraîné chacune des pertes de 300.000 à 2 millions de dollars (de 352.000 à 2,35 millions d'euros).

des cargos pétroliers en route vers l'Europe, les documents les concernant sont faux et une même cargaison peut être vendue plusieurs fois : d'abord légitimement, ensuite frauduleusement grâce à des faux documents. Ces escroqueries sont facilitées par des complicités au sein de la "*Nigerian National Petroleum Corporation*" et des compagnies de transport maritime. Le chargement de pétrole est réglé à son arrivée au port de destination, après une expertise indépendante concernant la quantité et la qualité du pétrole (pour un cargo moyen, ce prix est estimé à 15 millions de dollars minimum, soit 17,5 millions d'euros). Mais certaines charges doivent être payées lors de la commande (entre 300.000 et 1,7 million de dollars – 350.000 à 2 millions d'euros)⁵⁵ : c'est sur ce terrain que les escrocs agissent.

- Le système du "wash-wash" :

Les escrocs présentent à des hommes d'affaires crédules un procédé chimique leur permettant de transformer de simples bouts de papiers en billets de banque (en général des dollars). Une démonstration est opérée sous leurs yeux : un récipient accueillant la fameuse solution chimique, un liquide trouble, cache au fond un vrai billet. Les escrocs utilisent un papier spécial qui se dissout justement dans cette solution : ce papier disparu lors du trempage, il convient alors de récupérer le vrai billet. Le liquide miracle et secret est alors vendu entre 400 et 800.000 FRF⁵⁶ (de 61 à 122.000 €) aux victimes⁵⁷ : ceux-ci se retrouvent avec de l'eau colorée et les escrocs sont déjà loin. Cette escroquerie a un autre avantage : se sentant ridicules, les victimes portent rarement plainte... A noter que d'autres groupes criminels utilisent également cette technique en France : des cas d'escrocs zaïrois ou yougoslaves ont ainsi été signalés, en général quand les victimes se sont vengées physiquement. En avril 1999, la police de Californie arrête un ressortissant nigérian soupçonné d'avoir tenté

⁵⁵ "*International Shipping Fraud in the Trade in Crude Oil*" – Interpol – 1990 et "*Shipping Fraud with Crude Oil*" – Interpol – 1991.

⁵⁶ Un homme d'affaires japonais aurait même investi près de 40 millions de FRF (6,1 millions d'euros) dans un tel produit.

⁵⁷ Voir notamment "Trends and Issues" n°121 (juillet 1999) de l'Institut de Criminologie Australienne.

d'escroquer un homme d'affaires local de 1,8 million de dollars (2,1 millions d'euros). Celui-ci avait rencontré au Cameroun des "représentants du gouvernement nigérian" qui lui avaient proposé de lui vendre le "liquide magique". En mars 1999, un canadien est délesté de 130.000 dollars (152.000 €) à Accra (Ghana). Il avait prêté cette somme à un homme se disant zaïrois et fils d'un général du Président Mobutu, général tué pendant la guerre civile. Cet homme disait avoir en sa possession une forte somme en francs CFA qui avait été volontairement maculée d'une substance spécifique pour éviter qu'elle tombe entre les mains des rebelles. L'argent était donc nécessaire à l'achat du liquide chimique. L'homme d'affaires canadien a cru à cette histoire et n'a pas revu son argent. Il n'y a pas eu d'arrestation mais on sait que ce réseau est également actif en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone et au Nigeria. En mars 2001, un agent du *Secret Service*, agissant sous couverture, permet l'arrestation d'un escroc nigérian à Houston. Victor Okiti cherchait à lui vendre le fameux produit miraculeux pour 18.500 \$ (plus de 21.000 €). Des cartes de crédit et des documents d'identité volés ont également été retrouvés chez cet escroc.

- La Fraude aux avances de paiement :

C'est en fait la véritable "spécialité" des organisations nigérianes. Ces escroqueries sont appelées "419", du nom de l'article du Code Pénal nigérian qui les réprime. Il s'agit en fait de propositions financières par lettres⁵⁸, fax et maintenant e-mail, envoyés à travers le monde et proposant une commission de plusieurs millions de dollars pour opérer des transferts d'argent. Si des victimes, alléchées par l'appât du gain facile, répondent positivement, les escrocs leur demandent alors des avances de fonds sur ces opérations (en anglais : "*Advance Fee Fraud*"). Des excuses sont avancées pour justifier ces "avances techniques" : taxe préalable à l'importation, avance de commission, taxe de change sur transfert de fonds, corruption d'un officiel, droits de licence, frais d'enregistrement... Ces lettres expliquent en général qu'une

⁵⁸ Voir des exemples en annexe.

personne a, pour des motifs plus ou moins avouables (commissions occultes, fraude fiscale,...), de 30 à 90 millions de dollars (entre 35 et 105 millions d'euros) à faire sortir du pays. Pour cela, on demande à la victime l'autorisation d'utiliser son compte bancaire en échange de 15 à 40% de la somme. Les escrocs espèrent que la victime, attirée par une récompense finale de plusieurs millions de dollars, est prête à déboursier entre 4.000 et 6 millions de dollars⁵⁹ (de 4.700 à 7 millions d'euros) selon les cas et la richesse des victimes.

Caractéristiques habituelles des “Lettres Nigérianes”

- les enveloppes (souvent brunes) n'ont pas d'adresse retour ;
- l'adresse est écrite à la main ;
- les lettres sont en général adressées au “*President*” ou au “*CEO*” sans indication de nom précis ;
- les lettres sont barrées “*urgent*” ou “*confidential*” ;
- les expéditeurs ont des titres ronflants : “*Doctor*”, “*Chief*”, “*Colonel*”, “*Prince*”, “*Ingénieur*”, ...;
- les propositions financières sont de 30 à 90 millions de dollars (de 35 à 105 millions d'euros) pour une commission de 15 à 40%.

Parfois, les victimes les plus crédules sont invitées à rencontrer leurs interlocuteurs au Nigeria (on leur demande en général d'apporter des cadeaux, notamment des montres “rolex” et des téléphones portables). En fait, les pays d'accueil ont évolué progressivement : d'abord le Nigeria puis des pays voisins d'Afrique Occidentale et depuis quelques années l'Afrique du Sud. Il y a alors une mise en scène d'effectuée par les escrocs pour faire croire à une véritable réunion d'affaires : accueil à l'aéroport,

⁵⁹ *Postal Security Action Group Meeting* – Union Postale Universelle – 23 novembre 1999.

hôtels chics, voitures de luxe,... Il est également arrivé que la victime soit accueillie à l'aéroport de Lagos par des "représentants officiels" puis escortés par des motards de la police vers des bâtiments publics où les escrocs, bénéficiant de complicités⁶⁰, avaient "loué" un bureau officiel⁶¹. Le but de la manœuvre est de soutirer d'avantage d'argent à leur victime ainsi mise en confiance. Si la personne refuse de collaborer, les escrocs n'hésitent pas à le séquestrer et à le brutaliser⁶² : la victime doit alors opérer un transfert de fonds en faveur des fraudeurs. Ses documents d'identités (notamment passeport) sont également récupérés et vraisemblablement réutilisés, notamment par les trafiquants de drogue⁶³, qui se servent de ces fraudes pour financer le trafic⁶⁴.

Cette escroquerie a d'abord ciblé les entreprises. L'information des milieux d'affaires ayant limité leurs actions, les fraudeurs nigériens ont développé leurs activités vers les particuliers et les associations caritatives. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une variante de la fraude : les lettres envoyées font part d'héritage en faveur de ces associations caritatives ou religieuses. Une nouvelle fois, des avances sont nécessaires pour toucher cet argent. Ainsi, en 1993 et 1994, plusieurs milliers de lettres ont été envoyées à des organisations caritatives annonçant la mort d' "Harry Olsen", originaire du Texas et missionnaire au Nigeria. Ce mystérieux "Harry Olsen" laissait une somme des biens estimés à 3 millions de dollars⁶⁵ (3,5 millions d'euros).

Il ne s'agit pas d'une activité nouvelle : en août 1949, on signalait déjà des arnaques opérées par des étudiants nigériens aux Etats-Unis et au Canada. Il s'agissait alors de proposer des diamants, de l'ivoire ou de l'art africain contre de l'argent. De

⁶⁰ Ainsi, le 5 janvier 2001, le Gouverneur de la Banque Centrale du Nigeria, M. Rasheed, est inculpé aux Etats-Unis pour parjure et faux-témoignage. Il est soupçonné d'avoir établi des comptes off-shores pour accueillir l'argent des fraudes.

⁶¹ "Stung by the African Mafia" – Daily Mail – 25 janvier 1992.

⁶² 17 hommes d'affaires occidentaux (dont deux américains) ont été tués dans ce type d'escroquerie au Nigeria entre 1992 et 1999. Les services diplomatiques US ont du en outre secourir une centaine de leurs ressortissants, attirés au Nigeria.

⁶³ Note de renseignement des Douanes Françaises – février 1995.

⁶⁴ Selon Thomas Johnson, agent du *Secret Service* (dépêche AFP – 26 septembre 2000).

⁶⁵ "Advance Fee Fraud" – Ambassade américaine à Lagos – novembre 1994.

même, les plus classiques escroqueries “419” ont été signalées dans une note d’information de l’Office Belge du Commerce Extérieur dès 1965 !

Autre preuve de la grande ingéniosité et capacité d’adaptation des fraudeurs nigériens : les lettres suivent l’actualité. Ainsi, quelques mois avant la rétrocession de Hong Kong à la Chine, des lettres frauduleuses envoyées de l’ancienne colonie britannique ont été envoyées à Londres : les escrocs prétendaient avoir de l’argent à faire sortir du pays avant l’arrivée de la nouvelle administration⁶⁶. Lors de l’organisation du Championnat de Football Junior au Nigeria en 1999, de nouvelles lettres ont été envoyées soulignant que des sommes importantes liées à la rénovation des stades étaient bloquées à l’étranger. En août 2000, des journalistes de l’hebdomadaire français “*Le Nouvel Observateur*” reçoivent dans leur e-mail un message signé “Henriette Konan Bédié”, femme du Président de Côte d’Ivoire renversé le 24 décembre 1999. Il s’agissait de transférer 35 millions de dollars (41 millions d’euros) déposés par le Président déchu dans une société spécialisée. Les escrocs, basés à Cotonou (Bénin), leur demandaient près de 85.000 FRF (13.000 €) pour les faux-frais, plus quelques cadeaux en nature (téléphones portables et montres). Après les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, les escrocs font des faux appels aux dons pour financer la Guerre Sainte contre les américains et leurs alliés.

Il existe également des lettres faisant explicitement référence à ce type d’escroqueries pour mieux les rejeter. Certaines victimes reçoivent également, plusieurs mois après l’escroquerie, une lettre des services officiels nigériens affirmant que leurs fonds ont été retrouvés. Pour les récupérer, les victimes doivent alors régler divers frais administratifs, qu’ils ne reverront évidemment jamais. Depuis quelques années, des lettres de menaces sont également envoyées : sous peine de mort, une certaine somme d’argent doit être déposée sur un compte bancaire avant une certaine date. La lettre prévient également que la victime est sous surveillance et qu’en cas de contact avec la police ou des tiers, des représailles pourront être exercés contre la

⁶⁶ Commercial Crime International – mai 1997.

famille. Il ne semble pas cependant y avoir eu de victime déclarée de ce genre de lettres... mais elles existent !

Autre exemple de l'adaptabilité des clans nigériens : comme en matière de stupéfiants, les Nigériens ont changé l'origine des lettres. D'abord le Nigeria, puis les autres pays d'Afrique occidentale et maintenant des pays comme l'Afrique du Sud, le Brésil, les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne. Des européens d'origine sont également utilisés lors des rencontres pour endormir la méfiance des victimes (on retrouve ainsi la même évolution qu'en matière de trafic de drogue).

La plupart de ces lettres ou fax finissent directement à la poubelle mais les escrocs estiment que seuls quelques crédules suffisent à rentabiliser l'escroquerie. Et les escrocs font des envois massifs : entre avril 1998 et novembre 1999, près de 5 millions de lettres ont été interceptées par les services du seul aéroport JFK. Parmi les victimes, on peut citer le cas d'Edward Mezvinsky, ami du couple Clinton, ancien député de Pennsylvanie et ancien représentant américain à la Commission des Droits de l'Homme aux Nations-Unies. Cet avocat, spécialiste du droit fiscal, a versé plus de 5 millions de FRF (760.000 €) à des proches de Mobutu sur un compte espagnol. Malgré le milliard de francs promis (150 millions d'euros), Mezvinsky a dû se déclarer en faillite et sa femme a abandonné la course au poste de sénateur de Pennsylvanie. Pour tenter de contrer les escroqueries (et sans doute également dans une volonté de se dédouaner), les autorités nigérianes, notamment la Banque Centrale du Nigeria, font régulièrement publier des annonces dans les grands journaux occidentaux⁶⁷ : 12 langues différentes dans 36 pays. En France, de telles annonces plutôt "agressives" ("*Nous vous avons prévenus !*"), ont été publiées dans France-Soir, Le Monde,...

⁶⁷ Dont "*The Times*", "*Financial Times*", "*International Herald Tribune*", "*The Wall Street Journal*", "*The Economist*", "*The New York Times*", "*The Washington Post*",...

Le *Secret Service* américain⁶⁸ estime que cette fraude coûte annuellement plus de 100 millions de dollars (117 millions d'euros) aux entreprises et citoyens américains et à 3.000 le nombre de tentatives par semaine à travers le monde, à 50% à destination des Etats-Unis et de Grande-Bretagne⁶⁹. D'autres observateurs parlent de 250 millions de dollars par an⁷⁰ (292 millions d'euros). Aux Etats-Unis, le *Secret Service* reçoit plus de 100 coups de téléphone et entre 300 et 500 exemplaires de lettres chaque jour⁷¹. En 2001, la seule division de la Gendarmerie Royale du Canada de Toronto-Ouest reçoit 5 à 6 lettres par jour et une plainte par semaine pour ce genre d'escroquerie. Les services des Postes de Sydney (Australie) ont saisi entre août et novembre 1998 plus d'1,8 million de lettres nigérianes⁷². En juillet 1998, les Douanes australiennes saisissent un colis contenant 302 lettres nigérianes devant être postées en Australie à destination de Nouvelle-Zélande, des îles du Pacifique et des pays du sud-est asiatique. Des statistiques précises, y compris en France, sont difficiles à obtenir : en effet, peu de victimes portent plainte.

Deux raisons principales :

- Les victimes ont honte d'avoir été piégées ;
- Elles se sont engagées dans une opération illégale et frauduleuse dès l'origine.

Les rares plaintes n'aboutissent qu'exceptionnellement : les autorités nigérianes ne répondant pas aux demandes d'entraide internationale. Seuls les Etats-Unis réussissent à avoir un début de collaboration mais aucune extradition n'a encore été accordée pour ce type de délit⁷³. Ainsi, en juillet 1996, l'opération "Sweep" est menée

⁶⁸ Agence fédérale en charge de la sécurité du gouvernement et de la lutte contre la fausse-monnaie et les fraudes financières.

⁶⁹ Conférence Internationale sur la Criminalité Nigériane – Atlanta, juin 1997 et estimations du "Metropolitan Police Company Fraud Department" de Londres.

⁷⁰ Audition de Jonathan Winer, secrétaire-adjoint aux "International Narcotics and Law Enforcement Affairs" devant le Sous-Comité sur l'Afrique du Comité des Relations Internationales – septembre 1996.

⁷¹ Présentation d'un projet de loi "Nigerian Advance Fee Fraud Prevention Act of 1998" devant la Chambre des Représentants – mai 1998.

⁷² Australian Associated Press – juillet 1999.

⁷³ En matière de trafic de drogue, quelques personnes seulement ont été extradées... "Nigerian Organizations and White Collar Crime" – témoignage devant le Parlement américain – septembre 1996.

par le *Secret Service* et l'Unité Spéciale Anti-Fraude (*SFU*⁷⁴) de Lagos : 40 personnes (des lampistes) sont interpellées et un million de lettres vierges à en-tête officiel sont saisies (ainsi que des véhicules, des fax, des faux billets de 100 dollars, des faux passeports, des faux chèques, des faux tampons administratifs,...). Ce n'est qu'en juin 2000 que le *Secret Service* a ouvert un bureau permanent à Lagos. Mais les enquêtes restent difficiles. Les noms des personnes citées dans les documents sont faux et les adresses imaginaires. Les numéros de téléphone et de fax sont les seuls indices possibles. Ce sont souvent des numéros GSM (indice téléphonique (234) 90) ou des numéros du quartier Surulere à Lagos, réputé comme le centre des opérations de ces fraudeurs (indice (234) 1.83). Outre les possibilités de domiciliation fictive au sein de "centres d'affaires", ces lignes téléphoniques sont très difficiles à contrôler du fait des raccordements pirates et de la corruption au sein de la société nationale de téléphonie "Nitel" ou du service des postes "Nipost"⁷⁵.

⁷⁴ La "*Special Fraud Unit*" a été créée en 1993.

⁷⁵ En mai 1999, 4 responsables du "Nipost" sont arrêtés pour leurs liens avec les fraudeurs.

Quelques affaires

- Janvier 1996 : la police britannique arrête 5 personnes dont 3 nigériens. Ils sont soupçonnés d'être impliqués dans ces fraudes pour plusieurs millions de livres sterling, soutirées à plus de 400 victimes dans 60 pays⁷⁶.
- Juillet 1996 : un homme d'affaires suédois, attiré à Lomé (Togo) par des fraudeurs nigériens, est kidnappé et relâché 10 jours plus tard contre une rançon de 500.000 dollars (585.000 €).
- Décembre 1997 : la police malaisienne démantèle un réseau de fraudeurs (dont le chef, porteur d'un faux passeport zimbabwéen, et deux étudiants). Actif depuis 1991, les criminels nigériens avaient escroqué des hommes d'affaires de Corée du Sud, de Nouvelle-Zélande, de Palestine, d'Autriche et de Malaisie.
- Décembre 1997 : un américain de Floride est inculpé pour sa participation, via sa société, à des fraudes aux avances de paiement. Le réseau est soupçonné d'avoir obtenu plus de 20 millions de dollars (23,4 millions d'euros) auprès de victimes à Los Angeles, en Louisiane, en Grande-Bretagne, au Japon, en France, en Australie, en Autriche et à Hong-Kong. Il a accepté de témoigner contre ses complices basés au Nigeria et à Londres.
- Octobre 1998 : 9 nigériens sont arrêtés en Côte d'Ivoire alors qu'ils "négociaient" avec un homme d'affaires japonais.
- 1999 : un américain de 77 ans, attiré au Bénin, s'est trouvé délesté de son passeport, ses billets d'avion et de 2.400 dollars (2.800 euros) en liquide. Il a ensuite été relâché contre le versement de 50.000 dollars (58.500 €).

⁷⁶ ISR South East Asia – printemps 1996.

- Février 1999 : un ancien spécialiste en investissement de la Citybank à Auckland (Nouvelle-Zélande) est arrêté en relation avec une affaire de “fraude nigériane”.
- Juin 1999 : un homme d'affaires japonais réussit à s'échapper alors qu'il était séquestré. Attiré à Durban (Afrique du Sud) par des escrocs nigériens, il avait dû contacter son fils au Japon pour le versement d'une rançon de 50.000 dollars (58.500 €).
- Juin 1999 : deux frères libanais nés au Nigeria sont jugés à Grasse (France) pour avoir blanchi l'argent provenant de la fraude aux avances de paiement. Deux comptes bancaires à Cannes (transit de 18 millions de FRF – 2,7 millions d'euros - en 6 mois) et 8 autres à Monaco ont été identifiés.
- Novembre 1999 : la police sud-africaine intervient pour libérer un homme d'affaires roumain de 42 ans séquestré depuis 10 jours. Les 7 personnes arrêtées (5 sud-africains et 2 nigériens) pourraient être impliquées dans le meurtre d'un millionnaire norvégien de 65 ans en septembre et d'un canadien résidant à l'île Maurice en juin. Ils avaient été attirés en Afrique du Sud grâce à des “lettres 419”.
- Décembre 1999 : condamnation à 5 ans de prison à Düsseldorf d'un allemand d'origine nigériane. Il était le chef d'une bande ayant escroqué des américains, des australiens, des britanniques et des italiens depuis 1988. Six comptes en banque, pour un total de 1,62 million de marks (830.000 €), avaient été gelés mais on estime le gain de ce gang à plus de 200 millions de marks (102 millions d'euros) en Allemagne uniquement.
- Décembre 1999 : 17 personnes sont arrêtées à Abidjan pour avoir escroqué au moins 50 hommes d'affaires ivoiriens. 315 enveloppes timbrées, 900 timbres, 200 lettres à en-tête, 40 cartes de visite ont été saisis ainsi que 10,9 millions de francs CFA (16.600 €).
- Novembre 2000 : un homme d'affaires américain attiré à Bruxelles par des « cadres d'une banque nigériane » dans l'espoir de toucher une commission de 9 millions de dollars prévient la police. Celle-ci saisit des faux documents et 17.000

\$ en liquide (115.000 FRF) et arrête 4 nigériens et un ancien avocat bruxellois. En novembre 2001, les escrocs sont condamnés de 18 mois avec sursis à 3 ans de prison dont deux avec sursis. L'ancien avocat est relaxé.

- Février 2001 : la police belge interpelle 2 nigériens et un britannique. Ceux-ci sont soupçonnés d'avoir proposé à une trentaine de personnes à travers le monde des opérations de type "419". L'opération a eu lieu alors qu'un américain leur remettait plus de 340.000 FRF (51.800 €). Des "lettres nigérianes" et des faux chèques ont également été saisis.
- Mai 2001 : la police kenyane intervient pour libérer trois américains détenus pendant plusieurs jours par un gang de nigériens. Les victimes avaient été attirées à Nairobi par des propositions financières envoyées par Internet.
- Juillet 2001 : une opération menée par la Gendarmerie Royale du Canada et le FBI permet le démantèlement d'un réseau d'escrocs opérant depuis Toronto depuis 1993 (3 arrestations). 300 victimes (essentiellement en Amérique du Nord mais également en Asie et en Europe) ont été recensées pour des pertes allant de 52.000 à 5 millions de dollars (de 60.000 à 5,7 millions d'euros).

Un “baron 419” : Victor Okafor

Le jour de Noël 1998, Victor Okafor, dit “Ezego”, meurt dans un accident de voiture, le jour même de son 34^{ème} anniversaire. Ce millionnaire Ibo de Lagos était soupçonné d’être un important “parrain” nigérian, largement impliqué dans la fraude aux avances de paiement. Sa fortune lui a permis de construire une luxueuse villa-bunker dans sa ville natale d’Ihiala : c’est là qu’il se rendait le jour de sa mort pour y fêter son anniversaire avec ses invités dont le “roi de l’Afrobeat”, Femi Kuti. Il avait quitté Lagos avec ses proches et ses gardes du corps à bord de six voitures dont une Porsche et une Limousine. Mortellement blessé, “Ezego” a été amené dans un hôpital qui avait reçu une importante donation de sa part quelques années auparavant.

Cette mort de parrain est à la hauteur de sa “carrière”. Issu d’une famille aisée, “Ezego” est chassé par son père après sa première arrestation comme membre d’un gang de braqueurs qui terrorisaient les commerçants locaux. Il gagne alors Lagos en 1989 et devient en moins de 10 ans un membre riche et influent de la jet-set locale. “Ezego” se lie ainsi à des officiers supérieurs de la police et de l’armée et à des hommes politiques influents. Ces contacts lui ont sans doute permis de développer un important réseau de fraude et de trafic d’armes. En 1997 cependant, il passe un an en détention après le démantèlement d’un trafic d’armes impliquant notamment des militaires. Sa libération n’avait fait qu’accroître sa légende au sein du milieu criminel de Lagos.

- Les autres fraudes :

Les clans nigériens sont également impliqués dans diverses escroqueries, notamment aux assurances. En février 1997, 10 nigériens et 2 américains ont été inculpés à Tampa (Floride) suite à une fraude à l'assurance accidents de 2 millions de dollars (2,35 millions d'euros). En juin 1997, une enquête de la Lloyd's permet de révéler la fraude de 5 nigériens résidants aux Etats-Unis et prétendument accidentés à Port-Harcourt (Nigeria). Ils espéraient toucher 400.000 dollars (469.000 €). Un des fraudeurs était connu aux U.S.A. pour vol à main armée et deux autres pour des fraudes à la carte de crédit. En juillet 1999, le Procureur Fédéral à Atlanta annonce l'inculpation de 17 personnes (nigériens et américains d'origine nigériane) pour une vaste fraude aux assurances. Les fraudeurs utilisaient une société de casse automobile pour prétexter des dommages matériels et de faux certificats médicaux pour les dommages corporels⁷⁷.

Ils sont également largement présents dans les fausses déclarations de perte de bagages auprès des compagnies aériennes, notamment américaine. Les compagnies aériennes doivent également faire face à de faux-billets d'avions, dont les organisations criminelles nigérianes sont aussi des spécialistes.

Les clans nigériens sont également actifs en matière de fraude à la carte de crédit. Les renseignements confidentiels nécessaires à la création de ces cartes sont récupérés par divers moyens frauduleux. Il s'agit d'abord et tout simplement de récupérer des documents dans les conteneurs de papier à recycler des institutions financières. Les clans nigériens pratiquent également la corruption d'employés pouvant leur apporter de telles informations (employés des Postes ; des banques et

⁷⁷ "Asset Forfeiture News" – publication de la section "Asset Forfeiture and Money Laundering" de la division criminelle du Ministère de la Justice américain.

services financiers ; des hôpitaux ; des sociétés d'assurance ;...). Ce genre d'informations confidentielles est également disponible sur Internet sur certains sites de pirates. En janvier 1997, la police du Maryland (Etats-Unis) procède à l'arrestation d'une douzaine de nigériens impliqués dans un vaste réseau de fraude à la carte de crédit. Fait rare, deux de ces criminels sont également impliqués dans une affaire de meurtre. En mars 1998, la *Garda* (police irlandaise) démantèle un réseau de fraude à la carte de crédit. Les escrocs se sont procurés frauduleusement des composants informatiques, des bijoux, des vêtements de marques, des billets d'avion long-courrier,... Les escrocs nigériens, qui avaient des contacts à Londres, ont recruté des irlandaises travaillant dans des hôtels, des stations-services et des restaurants pour obtenir des numéros de carte de crédit⁷⁸. En août 1999, 3 nigériens (sous fausse identité britannique) sont arrêtés dans un magasin de luxe du quartier des Champs-Élysées à Paris. Ils venaient d'acheter 25.000 FRF (3.800 €) de vêtements avec des cartes de crédit volées. Une perquisition dans leur chambre d'hôtel a permis la découverte de 11 autres cartes volées et des faux-papiers⁷⁹. Les fausses cartes de crédit permettent également la location de voitures (notamment aux Etats-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne), revendues ensuite en Afrique via les ports britanniques. La police britannique estime que ce type de fraude ou le vol classique de voitures rapporte 40 millions de livres (65,7 millions d'euros) par an aux organisations nigérianes et ghanéennes agissant sur leur territoire⁸⁰. En 1996, les autorités belges estimaient qu'il existait plus de 1.000 cartes de crédit contrefaites en circulation dans le pays. Celles-ci, fabriquées par les organisations nigérianes à Londres, étaient acheminées en Belgique via des cellules nigérianes à Louvain. En mai 2001, la police de Durban (Afrique du Sud) arrête 7 personnes impliquées dans un réseau de fraude à la carte de crédit⁸¹. Des biens pour une valeur d'un million de FRF (150.000 €) étaient achetés chaque mois

⁷⁸ "Irish Times" – 2 avril 1998.

⁷⁹ "Le Figaro" – 17 août 1999.

⁸⁰ "Car theft by african gang growing" – Office of International Criminal Justice – 1999.

⁸¹ Les cartes étaient achetées à un réseau de nigériens qui eux-mêmes les échangeaient aux contrefacteurs contre de la drogue ou les faisaient voler à des clients par des prostituées.

avec ces fausses cartes puis revendus contre de l'argent liquide, à la moitié ou aux tiers de leur valeur.

Autre exemple de la capacité des organisations nigérianes à manipuler les personnes : la fraude au mariage ou aux sentiments. Les plaintes sont encore plus rares que pour les escroqueries 419. L'arnaque consiste à séduire une femme occidentale en vue d'obtenir divers avantages de sa part. L'escroc prétexte notamment des frais urgents à régler alors qu'il se trouve dans l'impossibilité technique de déboursier cet argent. Sur promesse d'un remboursement ultérieur, la victime accepte le prêt d'argent avant de s'apercevoir de la disparition de l'escroc (qui s'est bien sûr présenté sous une fausse identité). L'art de l'escroc est dans ce cas de réussir à maintenir une relation en se découvrant le moins possible pour éviter toute future identification par la victime ou la police.

- Les faux :

- ↳ faux documents d'identités :

Les activités de trafic de drogue et l'immigration clandestine, ainsi que l'ensemble des autres activités illicites, nécessitent l'utilisation de faux documents d'identités. Ceux-ci sont obtenus soit par le vol de vrais documents (notamment par les victimes de fraudes "419" se rendant en Afrique de l'Ouest), soit par la contrefaçon (d'excellentes qualités selon les spécialistes). En 1997, les experts internationaux estimaient que la criminalité nigériane s'était "procurée" 82.000 passeports britanniques et plus d'un million de permis de conduire. En février 1997, les autorités britanniques rappellent 4 employés de leur bureau des visas de Lagos : on estimait à l'époque que le visa britannique était revendu 3.000 dollars (3.500 €). Les services diplomatiques européens installés au Nigeria estiment que 80% des pièces présentées à l'appui des demandes de visa sont fausses. Outre des accords en matière de cocaïne, il apparaît également que les *Posses* jamaïcains se fournissent en faux papiers auprès

des nigériens. En Alabama, la police a saisi des publications expliquant aux “cellules” nigérianes comment obtenir de faux documents d’identités, fausses cartes de sécurité sociale, faux certificats de naissances,...⁸² En mars 2001, la Garda (police irlandaise) arrête un nigérian de 35 ans et saisit 60 certificats de naissance vierges. Cette arrestation est liée à une autre, opérée quelques jours plus tôt à l’aéroport d’Amsterdam. Les deux nigériens en cause sont soupçonnés d’être impliqués dans un réseau d’immigration illégale. En août 2001, la police du Niger interpelle à la frontière avec le Nigéria un ressortissant de ce pays avec 16 faux passeports (libériens, guinéens, bissau-guinéens et sénégalais). Les faux documents sont également utilisés dans le trafic de véhicules volés. Les gangs nigériens sont en effet présents dans cette activité, notamment en Grande-Bretagne. Les voitures sont ensuite acheminées au Nigeria et en Afrique Noire via l’Espagne. Plusieurs affaires ont montré en Grande-Bretagne l’implication de réseaux nigériens dans la fraude aux aides sociales.

↳ faux timbres :

Il s’agit en fait d’une criminalité annexe aux fraudes financières. L’envoi de lettres “419” à travers le monde coûte très cher : les fraudeurs préfèrent donc fabriquer de faux timbres et de faux cachets. Ces faux (assez grossiers) ne sont pas interceptés par les services postaux nigériens, complicité passive ou active oblige. Les agents de l’*US Postal Service* en poste à l’aéroport JFK de New-York ont reçu une formation spécifique pour détecter ces faux⁸³.

↳ faux chèques et chèques volés :

Les organisations nigérianes se sont également lancées dans la fabrication de faux chèques utilisés un peu partout dans le monde mais surtout en

⁸² “Le Soir” – 19 septembre 1997.

⁸³ Commercial Crime International – décembre 1998.

Afrique. Le vol de chèques est également une activité importante. En mars 1997, l'inspection postale américaine a démantelé un réseau nigérian ayant volé plus de deux millions de dollars (2,34 millions d'euros) grâce à des chèques volés lors de leur expédition vers un établissement bancaire de Boston. Des chèques ont été encaissés dans des banques de Boston, de New-York, d'Austin, de Houston et de Riga, en Lettonie. En mai 1998, la police canadienne démantèle un réseau de chèques volés et contrefaits dans l'Ontario. Actif pendant 15 mois, le réseau a réussi à obtenir frauduleusement des biens d'une valeur de 23 millions de dollars canadiens (17,5 millions d'euros)⁸⁴. En mars 1999, 3 nigériens qui tentaient de négocier 25 millions de francs CFA (40.000 €) en travellers chèques dans une banque de Dakar (Sénégal) sont arrêtés. Les chèques avaient été volés en Afrique du Sud. En mai 1999, à Indianapolis, la police procède à l'arrestation de 18 personnes dont le chef du réseau, un américain d'origine nigérienne. Ils sont accusés d'avoir volé 152.000 dollars (178.200 €) à des banques grâce à des chèques contrefaits. En juin 2000, le FBI arrête 9 personnes (surtout des nigériens) impliquées dans un réseau de faux chèques. Les chèques étaient volés lors d'envois postaux ou directement au siège de grandes sociétés (comme Toyota ou Disney) puis contrefaits pour des montants nominaux allant de 10.000 à 2 millions de dollars. Ces sommes (d'un total estimé à 40 millions de dollars – près de 46 millions d'euros) étaient ensuite déposées sur des comptes aux Etats-Unis, en Indonésie, au Sénégal, en Allemagne, en Grande-Bretagne et à Hong-Kong.

↳ fausse monnaie :

Les organisations criminelles nigérianes produisent également de la fausse monnaie : notamment la naira nigérienne⁸⁵ mais aussi le dollar ou la livre sterling. En février 1999, 5 hommes d'affaires nigériens, soupçonnés d'être à la tête

⁸⁴ The Mississauga News – 17 mai 1998.

⁸⁵ Une naira vaut 7 centimes ou 0,01 euro.

d'un important réseau de faux-monnayeurs, sont arrêtés à Abidjan. Se livrant également aux escroqueries 419, les faussaires ont fabriqué plusieurs millions en faux billets de 100 dollars. Lors de leurs arrestations dans un hôtel 5 étoiles de la capitale ivoirienne, ils étaient porteurs de plus de 24 millions de faux dollars (28 millions d'euros). Leurs complices, un libérien et deux sierra-léonais, se livraient également à la contrebande d'or et de pierres précieuses. En août 2001, la police de Zinder (au Niger, près de la frontière avec le Nigéria) arrête 8 nigériens porteurs de 15 kg de haschisch et 900.000 francs CFA (1.373 €) en fausses coupures de 10.000 ; 1.000 dollars (1.093 €) en fausses coupures de 100 et 465.000 dinars algériens (6.492 €) en fausses coupures de 1.000.

C. Le proxénétisme

Exploitées au Nigeria et dans les pays voisins, les femmes nigérianes sont également l'objet de trafic à destination de l'Europe essentiellement. Ces prostituées sont surtout des clandestines mais certaines sont des demandeuses d'asile. Récemment, il est apparu que des nigérianes se sont faites passer pour des sierra-léonaises fuyant la guerre civile. Les réseaux recrutent également des femmes d'autres nationalités : ghanéennes, libériennes, sierra-léonaises,...

Des affaires de traite de femmes nigérianes (parfois à partir de 15 ans) ont été signalées aux Pays-Bas, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Belgique, en France, en Espagne et surtout en Italie⁸⁶. Des ongles et des cheveux sont prélevés sur ces femmes : des menaces de pratiques rituelles de type vaudou sont ainsi exercées sur elles pour éviter qu'elles ne parlent. En cas d'expulsion vers le Nigeria, ces femmes sont rejetées par leur communauté et elles sont alors totalement soumises aux réseaux de proxénétisme, destinés au "marché intérieur" ou à l'"exportation". En juillet 2001, la police interpelle 53 nigériens (dont 32 prostituées) dans plusieurs quartiers de Conakry (Guinée). Partant de Lagos, les filles sont acheminées jusqu'en Guinée où les trafiquants leur fournissent un logement et de faux documents d'identité, grâce à des complicités politiques. Les filles sont ensuite envoyées vers l'Espagne ou l'Italie. Les personnes arrêtées ont été inculpées de proxénétisme, faux et trafic de stupéfiants⁸⁷.

- Aux Pays-Bas, les nigérianes tentent d'obtenir le statut de réfugié mais disparaissent ensuite rapidement des centres d'hébergement pour se livrer à la prostitution. C'est une tendance relativement nouvelle : les autorités en ont pris conscience en 1996. Après le démantèlement de deux réseaux de

⁸⁶ "African Organised Crime" – document d'Interpol – septembre 1999.

⁸⁷ Certaines sources indiquent également que le réseau était impliqué dans un trafic d'organes.

proxénétisme, il semblerait que les aéroports hollandais de Schipol et Zaventum aient été délaissés au profit de ceux d'Heathrow et de Gatwick, en Grande-Bretagne. De nouveaux réseaux sont donc établis entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

- En Grande-Bretagne, outre des activités “classiques” de prostitution, les femmes sont parfois exploitées, y compris sexuellement, par de riches africains de l'ouest.
- Aux Etats-Unis, les affaires de prostitution semblent moins nombreuses. A signaler cependant une affaire en février 2001 : une nigériane de 30 ans est arrêtée à New-York pour avoir dirigé un réseau d' “escort girl” à partir d'un site internet. La police avait alors saisi 212.000 dollars en liquide (248.600 €) et 417.000 dollars sur des comptes bancaires (489.000 €). Une partie de ses revenus était investie dans des propriétés au Nigeria.
- En France, la grande majorité des prostituées africaines est d'origine camerounaise⁸⁸ mais au moins deux réseaux importants de prostitution ont été signalés en 1998. Le premier se livrerait à l'exploitation de jeunes filles ghanéennes et nigérianes et le second dans l'exploitation de béninoises et de nigérianes, dont certaines sont envoyées en Italie. Ce réseau les utilisait également dans l'importation d'héroïne en Europe via les aéroports français. En mai 2001, 3 personnes, dont un couple de nigériens, sont arrêtées pour proxénétisme (une trentaine de filles) et pour avoir facilité l'entrée en Europe de plusieurs centaines de jeunes africaines. Celles-ci devaient rembourser aux passeurs une dette de près de 360.000 FRF (54.900 €), sous la menace de pratiques de sorcellerie. En octobre 2001, intervenant sur une

⁸⁸ Selon les contrôles de police effectués en 1999 sur la voie publique : sur 1.972 prostituées étrangères contrôlées, on comptait 211 camerounaises, 62 ghanéennes, 6 libériennes, 14 sierra léonaises et 49 nigérianes (sources : OCRTEH).

rix, la police arrête 2 proxénètes nigériens et 6 nigérianes à Aulnay-sous-Bois et Villeneuve-la-Garenne, en région parisienne. La saisie de documents permet de constater l'envoi de plus de 200.000 FRF (30.500 €) à Lagos en moins de trois mois.

Des prostituées sierra-léonaises sont également apparues depuis peu sur les trottoirs parisiens. Il s'agirait en fait souvent de nigérianes ayant obtenu le statut de réfugié. Preuve de l'activité de la prostitution nigérienne en France, en quelques jours début novembre 2000, il a été signalé le meurtre de deux prostituées en région parisienne (une nigérienne et une sierra-léonaise⁸⁹) ; une autre prostituée, une nigérienne de 24 ans, a également été blessée par balles par un voleur durant cette même période. En juin 2001, un litige pour un bout de territoire éclate entre une congolaise et 4 autres prostituées (une nigérienne de 22 ans et trois sierra-léonaises de 22 à 24 ans). Ces dernières, assistées de leur proxénète, se sont rendues chez la congolaise de 35 ans : après l'avoir battue, elles se sont emparées de la fille de leur rivale, 4 ans.

- En Espagne, la police a démantelé en février 2001 un réseau nigérien d'immigration clandestine destinée à la prostitution, arrêtant ainsi une vingtaine de personnes. Le réseau, dirigé par une ancienne prostituée nigérienne de 22 ans, est soupçonné d'avoir fait entrer 150 prostituées en moins de 4 mois. Une agence de voyages de Benin City (Nigeria) recrutait de jeunes filles pour des emplois de secrétaires ou d'employées. Arrivées en Espagne (via Tanger et Ceuta), les jeunes filles refusant de se prostituer sont violées, torturées ou menacées de rites vaudous. Les filles devaient alors rembourser leur dette de passage (plus de 300.000 FRF, 45.700 €) et les frais quotidiens (80 FRF par jour, 12,20 €) à raison de 2.800 FRF tous les 10

⁸⁹ Il ne s'agirait pas de règlements de comptes ou d'exécutions au sein du crime nigérien mais plutôt de meurtres par des clients.

jours (427 €).⁹⁰ La fille pouvait également être vendue à des proxénètes espagnols pour 80.000 FRF (12.200 €).

- En Belgique, diverses affaires ont illustré la présence de proxénètes nigériens. En décembre 1997, Peter Okafor, chef d'un réseau de proxénétisme est condamné à 4 ans de prison à Bruxelles pour trafic d'êtres humains. Arrêté en décembre 1996 à Brême (Allemagne), Okafor, s'appuyant sur un proxénète belge, aurait fait entrer en Europe plus de 400 femmes vendues 8.000 dollars (1.220 €), dont la moitié à la "commande". Les femmes arrivaient à Amsterdam avant de rejoindre les trottoirs et les bordels belges, allemands et italiens. Arrivées en Europe, leurs faux-papiers étaient confisqués mais elles pouvaient néanmoins racheter leur liberté contre 25.000 dollars (29.300 €)⁹¹. En décembre 1998, la police bruxelloise organise deux opérations contre le milieu de la prostitution dans la capitale belge. L'opération "Joy" vise des organisations mafieuses albanaises et l'opération "Wellington", les clans nigériens. Une douzaine de perquisitions ont été menées et 14 personnes arrêtées, dont la moitié de proxénètes. C'est une femme qui semblait diriger le réseau sur Bruxelles⁹². Les maquereles nigérianes mettraient également à la disposition d'autres prostituées (belges, européennes de l'est,...) des "vitrines" à prix abusifs.

En juin 2001, le Ministère des Affaires Etrangères belge ouvre une enquête sur les activités d'un ancien ambassadeur belge au Nigeria. Il est soupçonné d'être impliqué dans une affaire de trafic de visas destinés à la prostitution mais également à de jeunes joueurs de football africains.

⁹⁰ La police évalue le "rendement" journalier d'une de ces prostituées à 500 FRF, 76 € (à raison de 40 FRF – 6,10 € - la fellation et 120 FRF – 18,30 € - le rapport sexuel complet).

⁹¹ Le Soir du 17 décembre 1996 et du 12 septembre 1997.

⁹² Le Soir du 8 décembre 1998.

- En Italie, le trafic de femmes nigérianes remonte au début des années 90. Aujourd'hui, il s'agit, avec les albanaises, de la première population de prostituées du pays. En Bologne par exemple, 50% des prostituées sont des nigérianes⁹³. Une importante communauté d'africains de l'ouest vit en effet en Italie où ils se livrent à divers travaux manuels (notamment des récoltes d'agrumes). Les bandes criminelles nigérianes sont actives dans la vente de produits de contrefaçon et de tabac de contrebande ; le vol ; et le petit trafic de drogue. En 1992, une enquête à Turin permet d'identifier un réseau de prostituées entrant dans ce pays grâce à des visas obtenus pour des "raisons religieuses" (visite au Pape). Des employés corrompus de l'Ambassade d'Italie à Lagos sont impliqués dans ce trafic. Elles arrivent soit directement en Italie avec des promesses de travail, soit elles transitent par Francfort pour venir en Italie par avion ou bus. Les femmes seraient vendues en Italie à des maquereelles pour 10 à 12 millions de liras chacune (de 5.100 à 6.200 €)⁹⁴. Il semble que le marché italien soit rentable puisqu'au moins un meurtre de nigérian a été signalé en 1998 et en 1999 des affrontements entre proxénètes albanais et nigériens se sont déroulés dans le sud de la Péninsule. Un "impôt criminel" est prélevé par les organisations criminelles locales, notamment par la Camorra dans les cités balnéaires de la région de Caserte.

⁹³ "Villes et lieux de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle" – Forum Européen pour la Sécurité Urbaine – colloque à Lyon 11 et 12 février 1999.

⁹⁴ En septembre 2000, au moins 3.000 prostituées nigérianes attendent leur expulsion dans des prisons italiennes.

Chapitre II

Nigeria : un pays globalement instable

Depuis plus de 40 ans, le Nigeria vit dans un désordre quasi-permanent : affrontements entre ethnies (dont aucune n'est vraiment majoritaire) et instabilité politique (**A**) et cette situation s'est aggravée avec la crise pétrolière des années 70 (**B**). Une situation expliquant certainement la présence sur son sol de groupes criminels puissants.

A. Un pays difficilement gouvernable

- Situation ethnique :

Le Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, comprend entre 250 et 400 ethnies et tribus, parlant plus de 500 langues ou dialectes. Les 3 principales ethnies du pays (Haoussas-Fulanis dans le Nord ; Yorubas dans le Sud-Ouest et Ibos dans le Sud-Est) regroupent environ les trois-quarts de la population mais d'autres groupes sont aussi relativement importants (Ijaw, Itsekiris, Urhobos et Ogoni). Le pays est lui-même divisé en deux grandes zones : un Nord musulman et un sud animiste et chrétien. Mais ces deux pôles sont eux aussi parcourus par des sous-minorités importantes et une rivalité économique les oppose régulièrement.

Les Ibos (13% de la population) sont surtout installés dans les zones pétrolifères et recueillent une grande partie de la manne financière. Beaucoup sont ainsi de riches commerçants mais ont été marginalisés politiquement depuis les années 80. Les autres ethnies ont en effet en mémoire la sécession Ibo de 1967. Le lieutenant-colonel Emeka Ojukwu avait alors proclamé l'indépendance de l'Est du pays sous le nom de Biafra. La "guerre du Biafra" dura 3 ans et entraîna la mort de plus d'un million de personnes

dont de nombreux civils. Certains observateurs craignent que si cette marginalisation politique se poursuit, de jeunes Ibos pourraient prendre les armes. Il existe ainsi le MASSOB (*Movement for the Actualization of the Sovereign State Of Biafra*, Mouvement pour la renaissance de l'État du Biafra), mouvement politique Ibo se proclamant non-violent mais trouvant inacceptable la proclamation de la *charia* dans le Nord.

Régulièrement, des conflits violents opposent les différentes minorités. En 1998 et 1999, plusieurs affrontements ont opposé les Yorubas et les Haoussas-Fulanis, notamment pour le contrôle des marchés et le partage des terres cultivables. Ainsi, en juillet 1999, des émeutes ont eu lieu à Shagamu (proche de Lagos, ville à majorité Yoruba) après la mort d'une Haoussa surprise à regarder une cérémonie religieuse Yoruba, normalement interdite aux étrangers. Ces émeutes ont entraîné un exode important d'Haoussas vers le Nord et des représailles contre les Yoruba installés à Kano. En novembre 1999, une dispute entre des marchands Haoussas et Yorubas pour le contrôle du marché local dégénère : plus de 100 morts. Il semble que ces événements soient exploités et entretenus par d'anciens officiers Yorubas de l'Armée limogés par le Président Obasanjo.

Dans le delta du Niger, des heurts (là aussi entretenus par d'anciens officiers) ont également opposés d'autres minorités, notamment les Ijaw contre les Itsekiris et les Itsekiris contre les Urhobos. Après des émeutes ayant provoqué plus de 200 morts, l'Armée a été déployée pour éviter d'autres affrontements et un plan de développement économique a été mis en place. Dans cette région, les violences sont aussi dirigées contre les compagnies pétrolières et plusieurs ONG dénoncent les atteintes aux Droits de l'Homme de la part des autorités. C'est dans cette région, le delta du Niger, que la situation est la plus tendue, due à la présence des compagnies pétrolières et au problème de la répartition de la manne financière. La situation des Ogonis est particulièrement critique : leur mouvement politique (le MOSOP, *MOvement for the*

Survival of the Ogoni People) est sévèrement réprimé et plusieurs exécutions arbitraires ont été constatées. Le dirigeant de ce mouvement était l'écrivain Kenule Saro-Wiwa (lauréat en décembre 1994 du Prix Nobel "alternatif") dont la condamnation à mort puis la pendaison en octobre 1995 avaient entraîné une vive réaction internationale. La tension dans cette région s'est accrue en 1998 et 1999 : des jeunes Ijaws et Itsekiris s'en sont pris violemment aux compagnies pétrolières (prises d'otages, sabotages de pipelines, dégradations,...). En juillet 2000, des affrontements causaient la mort de 5 policiers et de 25 jeunes. Ceux-ci, armés, protestaient contre le détournement de fonds destinées au développement de la zone. Des cas d'enlèvements d'expatriés travaillant dans le secteur pétrolier ont aussi été recensés dans la région du Delta du Niger. Pour les autorités, il s'agirait plus d'actes relevant de motifs politiques que d'actes de droit commun⁹⁵. En août 2000, 165 travailleurs (dont 20 expatriés) de la compagnie Shell sont retenus en otage pendant quelques jours par une soixantaine de jeunes armés dans le sud du Nigeria. Ces derniers entendaient une nouvelle fois protester contre la répartition de l'argent du pétrole. En avril 2001, une fusillade a opposé des jeunes Ogonis à la police à Port Harcourt. 3 jeunes ont été blessés et 5 arrêtés. Une semaine plus tôt, ces jeunes Ogonis avaient bloqué l'accès au complexe pétrolier pendant plusieurs heures pour réclamer des emplois.

D'autres ethnies moins importantes se sont également opposées, surtout pour des questions de partage de terres. Ainsi, en juin 1999, il y a eu 28 morts dans l'État de Taraba : les Tivs se sont affrontés aux Fulanis ; les Kutebs aux Jukuns et les Wurukum aux Fulanis. Un mois plus tard, dans l'État d'Anambra, 120 personnes sont tuées lors d'affrontements internes aux Ibos. En juillet et en août de la même année, des affrontements entre Ijaws et Ilajes dans l'État d'Ondo font près de 300 victimes. A la mi-octobre 2000, des affrontements entre Yorubas et Haoussas à Lagos ont fait officiellement plus de 100 morts, 200 blessés et plus de 20.000 personnes déplacées. Cette flambée de violence a suivi une tentative de renversement du gouverneur

⁹⁵ Information d'Europol

haoussa de Llorin par le “Congrès des Peuples Odua” (OPC, organisation radicale yoruba)⁹⁶. Cette organisation a par la suite été interdite et son leader arrêté et inculpé de meurtres et détention d’armes. L’OPC était devenu, selon les autorités, un “Etat dans l’Etat” et ses milices patrouillaient régulièrement dans les bidonvilles, lynchant ou brûlant vifs les criminels supposés⁹⁷. A Lagos, les yorubas, majoritaires, ont alors organisé une “chasse” aux haoussas, regroupés surtout dans les bidonvilles. En juin et juillet 2001, des affrontements entre les Tivs et une douzaine d’autres communautés de langue Haoussa ont fait entre 100 et 200 morts dans l’Etat de Nasarawa (centre du Nigeria). La Croix Rouge estime par ailleurs que près de 50.000 personnes ont fui cette zone pour échapper aux violences.

- Le problème religieux :

Outre cette atomisation ethnique, le Nigeria connaît de graves troubles religieux entre un Nord en majorité musulman et un Sud chrétien et animiste. Il y aurait au Nigeria 45% de musulmans, 45% de chrétiens et 10% d'animistes (d’autres sources parlent d’une proportion de 43, 37 et 20%). Il existe également de nombreuses sectes au Nigeria. Ainsi en 1984, des milliers de morts avaient suivi l’insurrection des adeptes du Maitatsine, un prédicateur illuminé. Pour en finir avec cette secte proto-islamique, l’Aviation n’a pas hésité à raser un quartier de Kano alors qu’à Lagos plusieurs quartiers étaient encerclés et 6.000 personnes arrêtées.

Constitutionnellement pays laïc, le Nigeria est une République Fédérale de 36 États. Bien que les régimes militaires nigériens aient été dominés par des officiers musulmans du Nord, ceux-ci n’ont pas instauré la loi islamique et se sont même retirés de l’Organisation de la Conférence Islamique en août 1991⁹⁸. C’est en 1986, sous la

⁹⁶ D’autres sources parlent d’une tentative de lynchage d’un Haoussa accusé de vol par une milice de l’OPC

⁹⁷ Il existe d’autres milices comme les “Bakassi Boys” et celle de l’APC (Arewa People Congress).

⁹⁸ Dans le même temps, le Nigeria annonçait le rétablissement des relations diplomatiques avec Israël. Quelques semaines plus tard, des émeutes, par des groupes réputés proches de milieux saoudiens, libyens et iraniens, éclatent dans la ville de Kano.

dictature du Général Babangida, que le Nigeria s'était joint à l'O.C.I. tout en opérant un rapprochement avec la Libye du Colonel Kadhafi. Cette politique avait à l'époque été vivement contestée par les chrétiens et les animistes, notamment par l'Association des Chrétiens du Nigeria (CAN). Plus récemment, de nouvelles tensions sont apparues après la proclamation de la *Charia* le 27 octobre 1999 par l'État de Zamfara (Nord du pays). Cette proclamation concrétisait une tendance lourde se développant au nord du Nigeria : islamisation et arabisation se traduisant notamment par la destruction d'églises. D'autres États voisins ont suivi l'exemple du Zamfara et, après plusieurs hésitations (annonces reportées, annulation de l'instauration de la loi islamique,...), on compte, en mai 2001, 9 États ayant proclamé la *Charia*. L'application concrète a déjà commencé : des prostituées ont été battues à mort, des jeunes filles portant des jeans ont été lapidées, les bars vendant de l'alcool ferment,... Les chrétiens installés à Kano préfèrent de plus en plus rejoindre Abuja ou repartir chez eux, en pays Ibo. Les prostituées ont pratiquement disparu et les rares qui restent portent le voile. Seul recours pour les "fêtards" (alcool ou femmes) : la caserne de Kano où les militaires accueillent les chrétiens et animistes du sud ou les musulmans modérés qui fuient pour quelques heures la loi islamique⁹⁹.

Les proclamations de la loi islamiques ont provoqué de nouvelles violences. En décembre 1999, 18 églises sont détruites à Ilorin (centre du pays). Le 21 février 2000, une manifestation chrétienne est attaquée à Kaduna : officiellement, on parle de 400 morts mais les observateurs évaluent les victimes à plus d'un millier. Quand les survivants arrivent dans le sud du pays, à Aba (delta du Niger, région Ibo), le 28 février, la population locale se déchaîne contre les commerçants musulmans. On relève près de 450 morts, tués à la machette ou brûlés vif. D'importants mouvements de population ont suivi ces nouveaux affrontements. En mars 2001, la proclamation de la loi islamique dans l'Etat du Gombe (Nord) a provoqué des affrontements entre chrétiens et islamistes au cours desquels des magasins ont été saccagés et une église et

⁹⁹ "L'Etat de Kano déchiré par la charia" – Le Figaro – 3 novembre 2000

une mosquée, détruites. Certains observateurs craignent que l'instauration de la *charia* ne crée une partition de fait du pays et un éclatement de la Fédération ; d'autres jugent possible l'apparition d'une opposition armée avec risque de coup d'Etat¹⁰⁰.

Principaux affrontements religieux

- décembre 1980 : troubles religieux à Kano (4.117 morts)
- mars 1984 : émeutes religieuses à Yola, dans le Nord-Est (1.000 morts)
- avril 1985 : émeutes de musulmans dans le Nord-Est ; la répression fait plus de 10.000 morts
- mars 1987 : heurts entre musulmans et chrétiens (15 morts)
- avril 1991 : émeutes religieuses (200 morts)
- mai 2000 : affrontements religieux à Kaduna (2.000 morts)

- Instabilité politique :

Depuis l'indépendance accordée par la Grande-Bretagne en 1960, le Nigeria n'a connu que trois (courtes...) périodes d'administration civile : la Première République (1960-1966), la Seconde République (1979-1983) et le retour à la Démocratie à partir de juillet 1998 et les élections libres de février 1999. En 1966, deux coups d'État militaires consécutifs mettent fin à la plus grande démocratie africaine. Le Général Yakubu Gowon doit affronter alors la révolte biafraise. En 1975, le Général Gowon est destitué pour être revenu sur sa promesse de remettre le pouvoir aux civils. Le nouveau régime du Général Murtala Ramat Mohamed commence à mettre en place des réformes démocratiques mais en février 1976, il est tué lors d'une tentative de putsch de jeunes officiers. Son chef d'état-major, le Général Olusegun Obasanjo (qui avait

¹⁰⁰ "2001 Risk Map" – Control Risks Group

reçu la reddition du Biafra en 1970), renonce au pouvoir en 1979 au profit du gouvernement de la seconde République civile.

En décembre 1983, l'Armée, estimant que le gouvernement ne parvient pas à lutter contre la corruption, prend le pouvoir (Général Mohammed Buhari nommé Président). En août 1985, nouveau putsch : le Général Ibrahim Babangida prend la tête du pays. En décembre, un nouveau complot militaire est déjoué. L'effondrement économique provoque une agitation populaire et des mouvements d'étudiants réclamant le rétablissement des activités politiques. Après les élections présidentielles de juin 1993 et malgré ses promesses, le Général Babangida annule les élections et, en novembre 1993, quitte le pouvoir au profit du Général Sani Abacha. Suite à l' "élection volée", des mouvements politiques émergent mais plusieurs vagues d'arrestations touchent les opposants. En mars 1995, nouvel échec d'un putsch (60 à 80 sous-officiers exécutés). Les sanctions internationales se multiplient et le Nigeria est exclu du Commonwealth. Après la mort du Général Abacha (victime sans doute d'un empoisonnement en juin 1998) et l'arrivée au pouvoir du Général Abdusalam Abubakar, des réformes sont progressivement mises en place. Le 27 février 1999, l'ancien Général Obasanjo est élu Président après avoir été au pouvoir entre 1976 et 1979, remis le pouvoir aux civils en 1979 et connu la prison sous le régime Abacha en 1995. Cette instabilité n'a pas permis au Nigeria de se créer une classe politique et un corps de hauts-fonctionnaires intègres.

Noms	Périodes	Type de Gouvernement	Fin de gouvernement
Nnamdi Azikiwe	1960-1966	Civil	Coup d'État
Johnson Aguiyi-Ironsi	1966	Militaire	Coup d'État
Takubu Gowon	1966-1975	Militaire	Coup d'État
Murtala Muhammed	1975-1976	Militaire	Assassiné
Olusegun Obasanjo	1976-1979	Militaire	Organise des élections et se retire
Shehu Shagari	1979-1983	Civil	Coup d'État
Muhammadu Buhari	1983-1985	Militaire	Coup d'État
Ibrahim Babangida	1985-1993	Militaire	Écarté
Ernest Shonekan	1993	Civil	Démissionné
Sani Abacha	1993-1998	Militaire	Mort en exercice
Abdulsalami Abubakar	1998-1999	Militaire	Organise des élections et se retire
Olusegun Obasanjo	1999-...	Civil	

- Les Droits de l'Homme :

Le régime du Général Sani Abacha a été particulièrement irrespectueux des Droits de l'Homme. Durant sa présidence, le Nigeria a été condamné et sanctionné par la communauté internationale : embargo total sur les ventes d'armes et refus de visas aux militaires et aux membres du régime. Les États-Unis ont également imposé un embargo sur ses liaisons aériennes avec le Nigeria. Plusieurs personnalités politiques ont été arrêtées et incarcérées dont le Général Olusegun Obasanjo (ancien Président de 1976 à 1979) ou Moshood Abiola (vainqueur des élections de 1993 dont

les résultats furent annulés par l'Armée¹⁰¹). Plusieurs journalistes et militants des Droits de l'Homme ont également été arrêtés et condamnés par des tribunaux militaires, souvent pour "conspiration contre le gouvernement du Nigeria". En octobre 1995, plusieurs militants ogonis, dont l'écrivain Ken Saro-Wiwa, furent pendus à Port-Harcourt. Cet acte valut au pays son exclusion du Commonwealth, qu'il réintégrera en 1999. Un autre écrivain, le Prix Nobel Wole Soyinka, est placé sous surveillance en septembre 1994 mais parvient à quitter le pays pour la France en novembre.

Au début des années 80, le Nigeria avait la presse la plus importante et la plus libre du continent : 16 quotidiens et une vingtaine de stations de télévision. Les lois contre les "fausses nouvelles" et les "informations visant à ternir ou ridiculiser le gouvernement ou l'un de ses agents" ont permis aux autorités d'emprisonner de nombreux journalistes au cours des années 80. Le retour à la démocratie en 1999 a permis la création de 26 partis dont 9 ont un vrai poids politique. Une commission d'enquête sur les violations aux Droits de l'Homme ayant eu lieu entre janvier 1984 et mai 1999 a également été installée par le nouveau gouvernement.

B. Situation économique et géopolitique

- Une mono-économie fragile :

Le Nigeria est le 9^{ème} producteur mondial de pétrole, le 5^{ème} de l'OPEP et le 1^{er} en Afrique Noire avec une production de 100 millions de tonnes de pétrole par an. Estimées à 17 milliards de barrils, ses réserves sont les deuxièmes d'Afrique après la Libye. On estime en outre que ce pays renferme 2,3% des réserves mondiales de gaz naturel, ainsi que des mines de niobium, d'étain et de charbon. Malgré ces richesses naturelles, le Nigeria se classe au 146^{ème} rang mondial des pays pauvres (sur 174¹⁰²)

¹⁰¹ Abiola est mort en prison le 7 juillet 1998, officiellement d'une crise cardiaque. Les émeutes qui suivent cette annonce font près de 25 morts.

¹⁰² Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement

avec un PNB par habitant estimé à 350 dollars en 1999 (le tiers de ce qu'il était dans les années 80). On estime que les revenus du pétrole procurent 80 à 95% du budget nigérian. Ces revenus ont considérablement augmenté avec le boom pétrolier de 1973-1974. Les autorités ont alors tout misé sur ces revenus, se mettant de fait en situation de dépendance vis-à-vis du pétrole et donc des cours mondiaux du baril. L'agriculture, qui était pourtant un secteur-clé de l'économie nationale, a été délaissée en faveur du pétrole, générateur de profits rapides. Malgré une forte exportation d'huile de palme, d'arachides, de cacao, de caoutchouc, au début des années 70, le Nigeria a par la suite dû importer ses produits agricoles et alimentaires. Des investissements dans ces domaines (irrigation, construction d'usines,...) ont été négligés et de nombreux paysans ont dû quitter leurs régions pour rejoindre les grands centres urbains.

Cette situation n'a pas véritablement inquiété les autorités du pays tant que le prix du pétrole était élevé et qu'on pouvait donc financer les importations. Mais à partir du début des années 80, le prix du pétrole a chuté et le Nigeria, dont les revenus du pétrole atteignaient en 1980 plus de 26 milliards de dollars, ne touchait en 1989 plus que 9 milliards de dollars. D'importants efforts financiers ont donc dû être consentis pour importer les matières premières manquantes. La Guerre du Golfe en 1991 a entraîné une augmentation du prix du pétrole mais les plans économiques gouvernementaux se sont succédés entraînant des exodes ruraux, des manifestations violentes, une paupérisation croissante... Une situation désastreuse du point de vue de la légalité : d'abord par le développement d'une économie informelle et ensuite par l'existence d'un vivier de "main d'œuvre" pour les gangs criminels. On a pris alors l'habitude d'employer une expression : "*our oil boom has become our oil doom*" ("notre boom pétrolier est devenu notre malédiction pétrolière").

- Une ambition régionale :

Malgré ses problèmes politiques et économiques, le Nigeria semble être une des rares puissances diplomatiques (avec l’Afrique du Sud) d’Afrique Noire. La visite de Bill Clinton fin août 2000 montre l’importance que donnent les Etats-Unis à ce pays, qui rêve tout haut d’obtenir un jour un siège permanent au sein du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. Depuis plusieurs années, le Nigeria est en effet devenu le “gendarme” de la région : son armée de 80.000 hommes¹⁰³ est intervenue à plusieurs reprises dans le cadre de la Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO). Le Nigeria est ainsi intervenu lors des conflits en Sierra Leone et au Liberia via une force d’interposition, l’Ecomog, placée sous le commandement du Général Nigérian Joshua Dogonyaro en septembre 1990. En août 2000, des instructeurs militaires américains sont arrivés au Nigeria pour y former 5 “bataillons de la Paix”. Déjà, en 1981-1982, l’O.U.A. avait envoyé au Tchad une force de paix composée en majorité de soldats nigériens et commandée par un officier nigérian. Le Nigeria a également accueilli des discussions entre le gouvernement de Khartoum et des représentants des insurgés du Sud-Soudan.

Le Nigeria est toutefois en conflit avec son voisin le Cameroun à propos d’une zone frontalière contestée de 1.000 km². La péninsule de Bakassi, sur le Golfe de Guinée, recèle en effet un important gisement de pétrole. En outre, les revendications autonomistes de l’État des Rivières (où se trouve la péninsule) va de pair avec les revendication des camerounais anglophones, de l’autre côté de la frontière. Des accrochages entre les armées des deux pays ont provoqué plusieurs dizaines de morts. En décembre 1993, près de 500 soldats nigériens débarquent sur les îles de Diamond et de Djabana, alors revendiquées par le Cameroun. De nouveaux affrontements ont lieu en février 1996 et la situation ne semble pas évoluer.

¹⁰³ Le Président Obasanjo a prévu de faire passer ce chiffre à 50.000.

Ces activités militaires (notamment ceux au Libéria et en Sierra-Leone, dans le cadre de l'Ecomog) permettent à certains officiers supérieurs de se livrer à divers trafics illégaux...Des sources occidentales indiquent ainsi que la décision de faire du Libéria une plaque tournante du trafic d'héroïne et de cocaïne a été prise par des officiers de haut-rang lors d'une sorte de "conclave"¹⁰⁴.

¹⁰⁴ "État des drogues, drogue des États" – Observatoire Géopolitique des Drogues - 1994

Conclusion

Les “Entreprises Criminelles Nigérianes” (NCE, selon la dénomination des services de police américains) ne semblent certes pas aussi organisées que les Triades ou Cosa Nostra. Mais leur faculté d’adaptation, leur stratégie de “profil bas” et leurs réseaux internationaux font d’eux un défi important en matière de sécurité. N’oublions pas également que ces organisations sont la seule force criminelle véritable existant sur le continent africain, qui offre un maximum de ressources (le pétrole nigérian n’est qu’un exemple...), de “main d’œuvre” illicite et de possibilités pour toutes sortes de trafics.

Les “parrains” nigériens ont également su s’allier avec de nombreuses autres organisations criminelles : cartels colombiens, yardies jamaïcains, Triades et narcotrafiquants du Triangle d’Or, mafias italiennes,... La forte présence de mafieux russes au Libéria et en Sierra Leone¹⁰⁵ pourrait, dans l’avenir développer encore plus leurs contacts internationaux.

¹⁰⁵ Notamment en matière de trafic d’armes et de diamants.

ANNEXE I : Carte du Nigéria



ANNEXE II

*Affaires mettant en cause des ressortissants d'Afrique de l'Ouest en France entre
 janvier et octobre 1999*

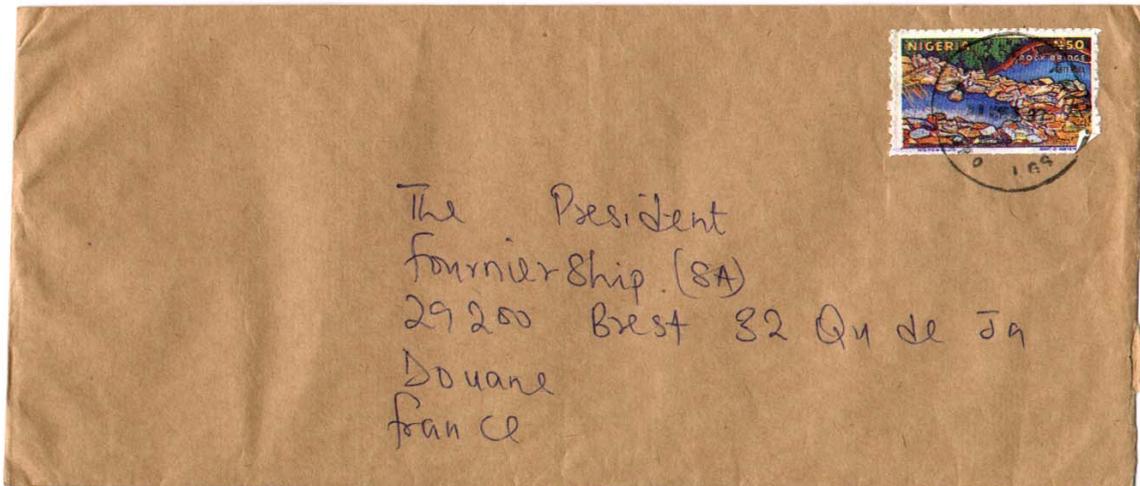
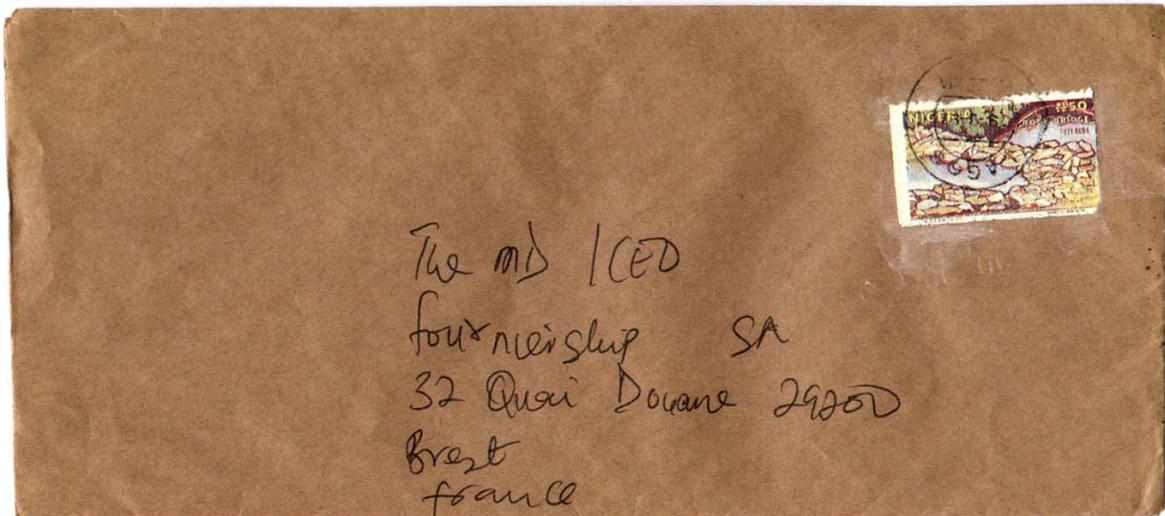
Date	Drogue	Dissimulation	Nationalité	Provenance	Destination
4 janvier	1.460 g héroïne	Ingérée	1 Nigérian	Delhi	Lomé
4 janvier	1.005 g héroïne	Ingérée	1 Nigérian	Delhi	Lomé
18 janvier	2.060 g cocaïne	Bagage aménagé	1 Tanzanien	Caracas	Madrid
21 janvier	480 g cocaïne	À corps	1 Nigérian	Amsterdam	Italie
24 janvier	485 g cocaïne	Bagage aménagé	1 Nigérian / 1 Libérien	Madrid	Turin
2 février	155 g héroïne	?	2 Nigériens	?	France
6 février	1.479 g cocaïne	Ingérée	1 Tanzanien	Caracas	Athènes
7 février	1.162 g héroïne	Ingérée	1 Guinéen	Delhi	Lomé
7 février	243 g héroïne	Ingérée	1 Nigérian	Inde	Lomé
16 février	1.642 g héroïne	Ingérée	1 Nigérian	Delhi	Cotonou
24 février	155 g cocaïne	À corps	1 Nigérian / 1 Gabonais / 1 Sénégalais	?	France
8 mars	917 g cocaïne	Ingérée	1 Nigérian (faux passeport guinéen)	Sao Paulo	Conakry
12 mars	165 g cocaïne	Objet aménagé	1 Nigérian	Pays-Bas	Espagne
17 mars	200 g héroïne	Bagage	1 Ghanéen	?	Rome
19 mars	407 g cocaïne	Bagage	1 Nigérian	Amsterdam	Italie
21 mars	1.270 g cocaïne	Bagage	1 Nigérian	Saint-Martin	France

21 mars	1.550 g cocaïne	Bagage aménagé	1 Nigérian (faux passeport britannique)	Rio	Valencia
3 avril	Cannabis		1 Nigérian / 2 Libériens / 2 Congolais	?	France
3 avril	21.020 g cocaïne	Bagage aménagé	1 Brésilien	Rio	Abidjan
10 mai	90 g cocaïne	Ingérée	1 Nigérian	Amsterdam	Italie
19 mai	5.860 g héroïne	Bagage	?	Bangkok	Douala
28 mai	620 g héroïne	À corps	1 Ghanéen	Amsterdam	France
2 juin	7.340 g cocaïne	Objet aménagé	?	Lima	Luanda
4 juin	100 g cocaïne	Bagage	1 Togolais	Amsterdam	Naples
9 juillet	734 g cannabis	À corps	1 Ghanéen	Pays-Bas	France
17 juillet	14.400 g cocaïne	Bagage / Fret	?	Sao Paulo	Côte d'Ivoire
20 juillet	995 g cocaïne	Ingérée	1 Sud-africain	Jamaïque	Conakry
2 août	160 g héroïne + 70 g cocaïne	?	1 Nigérian	?	France
10 août	70 g héroïne	?	1 Nigérian / 1 Sud-africain	?	France
27 août	378 g cocaïne	Ingérée	1 Ghanéen	Curaçao	Amsterdam
2 septembre	2.210 g héroïne + 705 g cocaïne + 205 g morphine	Ingérée + à corps	1 Nigérian	Abidjan	Florence
20 septembre	2.900 g cocaïne	Bagage aménagé	1 Nigérian / 1 Allemand	Rio	Allemagne

25 septembre	2.000 g cocaïne	Bagage aménagé	1 Nigérian / 1 Français	Cayenne	Londres
2 octobre	427 g cocaïne	Agenda aménagé	1 Nigérian	Madrid	Milan
9 octobre	1.260 g héroïne	Bagage aménagé	1 Sénégalais	Bangkok	Naples
21 octobre	780 g héroïne	Chronopost	Réseau Nigérian	Bangkok	Lyon

ANNEXE III

Exemples de "lettres 419"



Enveloppes avec faux timbres utilisées habituellement par les escrocs



10, Erelu Danisa Street, Off Adeshina Street, Ijeshatedo Surulere, Lagos, Nigeria.

Our Ref: _____ Date: 6 / JAN / 2000

Bilikis Ajagbe (Mrs)
Manager



10, Erelu Danisa Street, Off Adeshina Street,
Ijeshatedo Surulere, Lagos, Nigeria.

RE: APPEAL FOR SPONSOR IN OPENING BEAUTY SALON

We are writing to appeal to your organisation
to Sponsor us in opening a Beauty Salon Shop.

As deaf individuals, we are skilled in Beauty having took 3 years
apprentice in Beauty with Certificate.

We have the interest to establish our own Beauty Shop thereby
earn and be a co-contributor to the Society.

Please assist us, we will give your assistance/establishment a wide
publication as one of the person(s) in the society that is helping the
course of the less privileged individuals.

Indeed, we will cherish your gesture and write your name in our Book
of Honour. Please assist us accomplish this dream of ours.

We need the following items in starting the Business.

Dryer, Plasing of Glass, Face Cover, Foot Pencilure, Hand Dryer
etc. All-together from estimation-Amount to \$2,500. Please, we beg
you to use your good organisation to Assist us.

Please, we hope to start the business in not more than two months or
there-about hence our urgent appeal hoping
will assist us.

May the Grace of God Almighty abide with you and the power of the
Holy Spirit direct you in this aspect in Jesus Name.(Amen) .

Yours faithfully,


BILIKISU AJAGBE (MRS)
(BBS MANAGER) "HEARING IMPAIRED"

MANAGER: BILIKISU AJAGBE (MRS)
BBS WORK: Tenderly N. (Mrs), Ngozi Philomena, Mary Obiora, Funke A. (Miss)

23 SEP. 1996



NIGERIAN RAILWAY CORPORATION

EBUTE METTA, LAGOS, NIGERIA.

MEMORANDUM:
FROM THE DESK OF DR. VICTOR LARA
DIRECTOR BUDGET AND PLANNING

TEL: +234-1-2640948
FAX: +234-1-2640947

13th September, 1996

Dear Sir,

I am Dr. Victor Lara an accountant in the budget and planning department of the Nigerian Railway Corporation. I got your address through a friend who works in the external department of the Ministry of Trade. I am please asking for your assistance in a business that I consider of mutual benefit to the parties concerned.

The Federal Government of Nigeria wants to privatise the Nigerian Railway Corporation to private individuals and companies. The debts and liabilities of the Nigerian Railway Corporation will have to be settled before it can be sold. This was recommended by the World Bank that is ready to assist with the finances of this project. Nigerian Railway Corporation is owing a lot of companies money and my department has been given the task of compiling the names of these companies and the amount to be paid by Nigerian Railway Corporation.

With our position we have successfully secured for ourselves the sum of Forty-one Million United States Dollars (US\$41,000,000). It was carefully done by inflating the total amount of indebtedness by this amount (US \$41m).

We want to include the name of your company to the list of companies to be paid. Your company shall be paid the sum of US\$41m. for contract executed for Nigerian Railway Corporation in 1990. The payment will be done through CHASE MAHATTAN BANK, NEW YORK. We shall compensate your company for using the account and the services rendered with the sum of Ten Million Dollars (US\$10,000,000) and the balance belongs to us. We in Nigeria shall be responsible for the payment of the Federal Inland Revenue Tax on behalf of your company. Also a contract Agreement between your company and Nigerian Railway Corporation shall be drawn and backdated. This will be sent to you. It means your company had a legitmate contract and you must be paid.

You should provide us

- (a) An account where the money will be trasferred.
- (b) 2 copies of your company's Invoice and letter headed papers
- (c) Your fax and telephone numbers

Please treat as very urgent and confidential. Reply through fax.

God be with you as I look forward to your reply.

Yours sincerely,

Dr Victor Lara
Dr Victor Lara
TEL: +234-1-2640948
FAX: +234-1-2640947



NIGERIAN NATIONAL PETROLEUM CORPORATION

FALOMO OFFICE COMPLEX, IKOYI, LAGOS

FROM THE DESK OF: DR. AHMED BELLO

TO: THE PRESIDENT/CEO

TEL: 234-1- 5850319

FAX: 234-1- 5850776

DEAR SIR,

BUSINESS INTRODUCTION

WE ARE MEMBERS OF THE "TENDER-COMMITTEE" APPOINTED BY THE FEDERAL MILITARY GOVERNMENT OF NIGERIA FOR CONTRACT-AWARDS/PAYMENT APPROVAL IN THE NIGERIAN NATIONAL PETROLEUM CORPORATION (N.N.P.C.) OUR DUTIES INCLUDE EVALUATION, VETTING, APPROVAL FOR PAYMENT OF CONTRACT JOBS DONE FOR THE N.N.P.C., ETC.

ON THE 10TH OF FEBRUARY, 1995 THIS COMMITTEE AWARDED A CONTRACT OF \$600 MILLION UNITED STATES DOLLARS TO THE CONSORTIUM OF ABB LUMMUS, J.G.C. CORPORATION OF JAPAN, BOUYGUES OFFSHORE AND A JOINT VENTURE OF SPIEBATIGNOLES AND FOUQUEROLLE, FOR AN ENGINEERING, PROCUREMENT AND CONSTRUCTION IN NIGERIA.

BUT MY COLLEAGUES AND I DECIDED TO OVER-INFLATE THE CONTRACT SUM TO THE TUNE OF \$665M USD WITH THE INTENTION OF SHARING THE REMAINING \$65 MILLION AMONG OURSELVES. THE FEDERAL GOVERNMENT OF NIGERIA HAS SINCE APPROVED THE AMOUNT OF \$665M FOR US AS THE CONTRACT SUM, AND THE SUM OF \$332M HAS ALSO BEEN APPROVED TO BE GIVEN TO THE FOREIGN COMPANIES CONCERNED AS THE MOBILIZATION FEE FOR THE CONTRACT. BUT SINCE EACH OF THE COMPANIES IS ENTITLED TO \$60 MILLION, WE INTEND TO TRANSFER THE REMAINING \$32M USD ABROAD INTO ANY SAFE AND RELIABLE ACCOUNT TO BE DISBURSED AMONG OURSELVES.

MY COLLEAGUES AND I HAVE AGREED THAT IF YOUR COMPANY CAN ACT AS THE BENEFICIARY OF THIS FUND (\$32M) YOU OR YOUR COMPANY WILL RETAIN 30% OF THE TOTAL AMOUNT THAT WILL BE TRANSFERRED WHILE 60% WILL BE FOR US AND THE REMAINING 10% WILL BE USED TO OFF-SET ANY BILL (EXPENSES) INCURRED BY BOTH SIDES DURING THE COURSE OF THE TRANSFER.

IT MAY INTEREST YOU TO KNOW THAT, TWO YEARS AGO A SIMILAR TRANSACTION WAS CARRIED OUT WITH ONE MR. PATRICE MILLER, THE PRESIDENT OF CRAINE INTERNATIONAL TRADING CORPORATION AT NUMBER 135 EAST 57TH STREET, 28TH FLOOR, NEW YORK 10022 WITH TELEPHONE NUMBER (212) 308-7788 AND TELEX NUMBER 6731689. AFTER THE AGREEMENT BETWEEN BOTH PARTNERS IN WHICH HE WAS TO TAKE 20% OF THE MONEY WHILE THE REMAINING 80% FOR US. WITH ALL THE REQUIRED DOCUMENTS SIGNED, THE MONEY WAS DULY TRANSFERRED INTO HIS ACCOUNT ONLY TO BE DISAPPOINTED ON OUR ARRIVAL IN NEW YORK AND WE WERE RELIABLY INFORMED THAT MR. PATRICE MILLER WAS NO LONGER ON THAT ADDRESS WHILE HIS TELEPHONE AND TELEX NUMBERS HAVE BEEN REALLOCATED TO SOMEBODY ELSE. THAT WAS HOW WE LOST \$27.5M (U.S.D) TO MR. PATRICE MILLER.

THIS TIME AROUND WE NEED A MORE RELIABLE AND TRUSTWORTHY PERSON AND A REPUTABLE COMPANY'S ACCOUNT TO TRANSFER THIS MONEY INTO. HENCE THIS LETTER TO YOU.

PLEASE BE INFORMED THAT THE PERSONALITIES INVOLVED IN THIS TRANSACTION ARE TOP AND INFLUENTIAL GOVERNMENT FUNCTIONARIES WHO WOULD NOT LIKE ANY FORM OF EXPOSURE AND AS SUCH WOULD WANT YOU TO KEEP THIS BUSINESS A TOP SECRET AND CONFIDENTIAL.

AND BE REST ASSURED THAT THIS TRANSACTION IS 100% RISK FREE. THERE IS NO RISK INVOLVED ON BOTH SIDES. SIR, IF THIS PROPOSAL SATISFIES YOU, THEN CONTACT US IMMEDIATELY BY INDICATING YOUR INTEREST AND SENDING TO US COMPLETE AND NECESSARY APPLICATIONS IN ORDER TO EFFECT THE TRANSFER SOONEST.

PLEASE, YOUR REPLY IS URGENTLY NEEDED.

THANK YOU AND GOD BLESS.

YOURS FAITHFULLY,

DR. AHMED BELLO

ENGR KINSLEYNWOKEDI *CHKE*
TEL/FAX: 234-1-4528168
LAGOS - NIGERIA

RE: TRANSFER OF \$23 MILLION INTO YOUR COMPANY'S ACCOUNT

I GUESS MY LETTER WOULD NOT EMBARRASS YOU SINCE I HAD NO PREVIOUS CORRESPONDENCE WITH YOU. YOUR COMPANY'S DETAIL WAS GIVEN TO ME BY A CLOSE FRIEND WHO HAS LIVED IN YOUR COUNTRY FOR SO MANY YEARS, HE ASSURED ME OF YOUR RELIABILITY AND CAPABILITY TO ASSIST US THOUGH I DID NOT TELL HIM THE NATURE OF THIS TRANSACTION.

HOWEVER, MY REQUEST CENTRES ON MUTUAL COLLABORATION AND YOUR MORAL SUPPORT. MY GETTING YOUR ADDRESS IS THE WORK OF ALMIGHTY GOD AND SINCE THEN I HAVE A STRONG HOPE THAT YOU CAN HELP ME EVEN THOUGH THE PRESENT WORLD IS FULL OF DISHONESTY AND MISTRUST.

I AM THE CHAIRMAN OF THE TASK FORCE THAT REVIEWED ALL PREVIOUS CONTRACTS AWARDED BY VARIOUS MINISTRIES IN THE COUNTRY. THIS APPOINTMENT IS FROM THE OFFICE OF THE PRESIDENT OF THE FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA AND COMPRISES OF A SIX MAN TASK FORCE.

SINCE THAT APPOINTMENT, WE HAVE JOINTLY DISCOVERED SOME IRREGULARITIES WHICH COMPRISES OVER INFLATED CONTRACT VALUES, DUPLICATING AND GROSS FRAUDULENT ACTIVITIES. IN THE MEAN TIME, WE HAVE DISCOVERED ABOUT \$223,000,000.00 (TWO HUNDRED AND TWENTY-THREE MILLION U.S. DOLLARS ONLY) WITH OUR VARIOUS POSITIONS AND STATUS. WE ARE CIVIL SERVANTS, WHO EARN LITTLE OR NO SALARY. AND I CANNOT HESITATE TO COMMENT THAT WE ARE NO ANGELS AS WELL TO BE FRANK WITH YOU. WE HAVE AGREED TO DECLARE ONLY \$200,000,000.00 (TWO HUNDRED MILLION U.S. DOLLARS ONLY) TO THE GOVERNMENT WHILE WE SHALL REMIT THE BALANCE OF \$23,000,000.00 (TWENTY-THREE MILLION U.S. DOLLARS) OUTSIDE THE COUNTRY FOR OUR PERSONAL INTEREST.

WE ARE CONFUSED ON WHO TO APPROACH BECAUSE OF TRUST AND TO BE CANDID THIS IS A LIFE TIME OPPORTUNITY WHICH WE CANNOT MISS. YOUR MAXIMUM CO-OPERATION IS HIGHLY NEEDED. PLEASE FAX THE FOLLOWING INFORMATION TO US FOR IMMEDIATE ACTION. THE NAME AND ADDRESS OF YOUR BANK, THE ACCOUNT NUMBER WHERE WE CAN REMIT THE FUND INTO, AND YOUR TELEPHONE AND FAX NUMBERS.

FOR YOUR ASSISTANCE IN THIS TRANSACTION WE HAVE AGREED TO OFFER YOU 30% OF THE TOTAL FUND AND 10% FOR BOTH LOCAL AND INTERNATIONAL EXPENSES THAT MIGHT BE INCURRED BY BOTH PARTIES WHILE YOU WILL KEEP THE REMAINING 60% FOR US THE OFFICIALS INVOLVED.

I ASSURE YOU THAT ALL NECESSARY SECURITY ARRANGEMENTS HAVE BEEN PERFECTED IN THE FEDERAL MINISTRY OF FINANCE AND THE CENTRAL BANK OF NIGERIA (CBN) FOR A HITCH FREE TRANSFER OF THIS SUM WITHIN FOURTEEN WORKING DAYS ON RECEIPT OF THE EARLIER MENTIONED INFORMATION.

I AM EXPECTING YOUR IMMEDIATE REPLY BY FAX SO THAT I CAN STOP FURTHER NEGOTIATIONS.

NOTE THAT THIS BUSINESS IS EXTREMELY SENSITIVE AND MUST BE CONFIDENTIAL BECAUSE WE ARE MEN OF PROVEN INTEGRITY AND WOULD NOT WANT ANYTHING CAPABLE OF DENTING OUR GOOD IMAGES IN THE COUNTRY.

LOOKING FORWARD TO A REWARDING RELATIONSHIP IN THIS AND OTHER FUTURE VENTURES.

BEST REGARDS

Chke
ENGR. KINSLEYNWOKEDI *CHKE*

FROM : PHILLIPE GUMEZ
COTONOU - REPUBLIQUE DU BENIN
FAX (229) 33 - 59 - 36

TEL: 229-33-46-20

TO: FOURNIERSTIP S.A
ATTN: PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL.
TEL:
FAX:

Aug, 8th 1998

VERY CONFIDENTIAL

Dear Sir,

With utmost Good faith and in sincerity, your particulars was given to us from CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BENIN as somebody we can repose our confidence upon in any Business Transaction and as someone that is trust worthy.

We, Mr Daniel KANU the National Chairman of the group "Youths Eanestly Ask for Abacha" (YEAA) and myself PHILLIPE GUMEZ Financial Coordinator Cotonou branch of Benin urgently need your assistance in preparing yourself for a short trip down here in Cotonou - Rep du Benin which is a visa free country to act as the beneficiary of U.S. \$ 28 Million American Dollars (cash) which we have deposited in a vault with private security company here in Cotonou for safe-keeping.

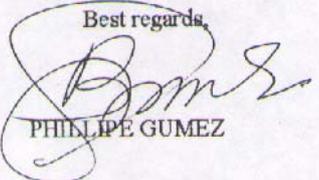
This cash is packed in two trunk cash boxes securely locked. The source of this fund is part of the money the late President of Nigeria General Sani Abacha set aside for his campaign expenses to enable him succeed himself as the next civilian President of Nigeria in the transition programme to civil rule come October 1998 before he died of heart attack on June 8, 1998.

Part of his design campaign was to use this fund to flood Nigeria Market with imported branch of "Abacha rice, Abacha soap, Abacha TV etc", to gather momentum, to win the heart of the citizens, to secure their votes during the presidential elections before death knock at his door.

Presently, the association is in disary over the death of the president and right now we have secretly prepared invoices that the fund has been paid to exporters of this items for which we have moved this fund cash to Cotonou the Republic of Benin for safe keeping through diplomatic channel.

You are requested to make urgent arrangement to visit Cotonou so that we shall meet face to face and to open a local account in your company's name with one of the first class prime Banks here in Cotonou. Please endeavour to fax me on line above as soon as you receive this message to discuss percentage share for your assistance and other details.

Best regards,



PHILLIPE GUMEZ

NB : Attached copies of publications is for your understanding.

TEL: 229-33-46-20

FAX (229) 33 - 59 - 36

91
FAX: 234-1-2647678
FAX: 234-90-406497

LAGOS, NIGERIA.

DEAR SIR,

URGENT BUSINESS PROPOSAL

YOUR COMPANY WAS INTRODUCED TO US BY A FRIEND OF OURS WHO IS IN THE EXTERNAL AFFAIRS MINISTRY (FOREIGN TRADE MISSION) THIS IS A BUSINESS PROPOSAL WHICH IS MOST PRESSING, I BELIEVE I CAN DO WITH YOUR ASSISTANCE. YOU WILL BENEFIT VERY WELL FROM IT AT LITTLE COST TO YOU. THIS TRANSACTION IS VERY RELIABLE BUT THIS DEPENDS ON OUR ABILITY TO MOVE FAST AND KEEP IT SECRET UNTIL IT IS ALL OVER. TIME IS VERY IMPORTANT TO THIS BUSINESS TRANSACTION AND WE HAVE TO FACE WITH ALL SERIOUSNESS AS IT DEMANDS, I TRUST I CAN RELY ON YOU AND THAT YOU CAN KEEP THE SECRET.

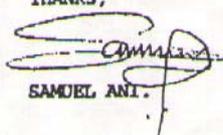
I AM AN ASSISTANT CONTROLLER WITH THE NIGERIAN CUSTOMS & EXCISE AT THE NATIONS MAIN INTERNATIONAL AIRPORT. DURING THE LAST POLITICAL ELECTIONS IN THE COUNTRY, WE INTERCEPTED 3 TRUNK BOXES CONTAINING DARK PAPERS THE SIZE OF DOLLAR BILLS. THE OWNERS OF THE SHIPMENT ABANDONED IT WHEN IT WAS INTERCEPTED BY THE CUSTOMS. THIS IS THE SECOND YEAR SINCE THIS SHIPMENT WAS IMPOUNDED.

DURING OUR INVESTIGATION, WE FOUND OUT THAT THE DARK PAPERS WERE ACTUALLY 100 U.S. DOLLAR BILLS DEPACED ON PURPOSE TO AVOID RECOGNITION. THE TOTAL AMOUNT IS WELL OVER US \$150,000,000.00 (ONE HUNDRED AND FIFTY MILLION US. DOLLAR) WE OBTAINED THE ASSISTANCE OF SOME EXPERTS AT OUR PRINTING AND MINTING CORPORATION AND THEY CONFIRMED THE GENUINENESS OF THE BILLS. WE ARRANGED WITH A FEW OTHERS AND WITHDREW ONE OF THE BOXES WHICH CONTAINS APPROXIMATELY US \$50,000,000.00 (FIFTY MILLION U.S. DOLLARS ONLY) THIS IS NOW IN A PLACE FOR SAFE KEEPING. WE NEED THE ASSISTANCE OF A FOREIGN PARTNER TO MOVE THE FUNDS OUT OF THE COUNTRY AFTER CLEANING THEM. THIS IS WHERE YOU COME IN.

WE HAVE DECIDED TO USE YOUR COMPANY TO TRANSFER THE FUNDS OUT OF THE COUNTRY AFTER THE CLEANING. WE ARE CIVIL SERVANTS AND CAN NOT CARRY OUT THIS DEAL ALONE. WE SEE THIS AS A ONCE IN A LIFE TIME OPPORTUNITY TO MAKE SOME MONEY FOR OURSELVES AND GUARANTEE A COMFORTABLE RETIREMENT. WE HAVE DONE OUR HOME WORK WELL AND HAVE GOT THE MACHINERY TO EFFECT THE TRANSFER OF THESE FUNDS TO YOUR ACCOUNT READY WITH YOUR SUPPORT. WE CAN NOT FAIL. YOU WILL ALSO BENEFIT FROM THE WHOLE BUSINESS THUS WE HAVE DEVISED A SHARING FORMULA OF 30% FOR YOUR COMPANY, 60% FOR US AND 10% TO OFFSET ALL EXPENSES MADE BY BOTH SIDES. WE HAVE PEOPLE IN OUR LOCAL BANKS THAT WILL ASSIST IN THE MOVEMENT OF THE FUNDS.

PLEASE CONTACT ME THROUGH THE ABOVE FAX NUMBER: 234-90-406497 AND CONFIRM THE RECEIPT OF THIS LETTER AND ALSO YOUR INTEREST TO CHAMPION THIS PROJECT. (THE NUMBER HAVE SPECIFICALLY BEEN PLACED FOR THIS PURPOSE AND IS SAFE) I AWAIT YOUR RESPONSE AS SOON AS POSSIBLE. PLEASE MAY I NOT FAIL TO POINT OUT TO YOU THAT YOUR COMPANY OR YOURSELF ARE AT NO RISK BOTH NOW AND AFTER THE WHOLE BUSINESS.

THANKS,


SAMUEL ANI.



VERY CONFIDENTIAL & URGENT

TEL: 27-83-484-3280
FAX: 27-11-591-7870

ATTN: CHIEF EXECUTIVE/MANAGING DIRECTOR

It is with trust and confidence that I make this urgent and proposal to you. I am a Senior Accountant with the Ministry of Finance here in South Africa.

I have been assigned by my colleagues to seek for a foreign partner in the transfer of the sum of **Eighteen Million Five Hundred United State Dollars (USD 18.5)** this money arose from a deliberate over invoicing a particular contract awarded by my corporation in 1997. We have been safe guarding this money since then, awaiting an appropriate time when the money can be transferred into a safe foreign account for safe-keeping, pending our arrival for sharing and utilization with the owner of the account.

Now the Presidency has ordered that all debts owed contractors by the government should be paid immediately. On the strength of this order, we wish to take advantage of the transaction and present your company as the bonafide beneficiary of this fund and get transferred to your designated account.

Meanwhile, we have agreed that the money will be shared thus, : 70% will be for I and my colleagues, 20% ill be for providing the necessary assistance while the remaining 10% has been mapped out for the incident expenses that might be incurred throughout this transaction, as all arrangement have been concluded for a successful and hitch-free transaction. We will not contact any other person/ company until we are convinced that you are not interested in this proposal.

We have taken measures to ensure that there is no risk involved on your part at all. So reach me on my tele/fax number: **27-11-484-3280** that I will fax you the modalities involved in carrying out this operation. Furthermore, it had been estimated that the transaction will be concluded within 14 working days depending on the time of hearing from you and commencing action.

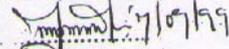
Please contact us through the above stated tel/ fax number by indicating your interest and sending the following to us: **Bank Account, Address/Telephone , Fax Telex, Swift Code Number, Name of Beneficiary** and also we will require to have private phone and fax numbers for easy communication.

Note that the particular nature of your company's business does not necessary matter in this transaction.

Thanks for your anticipated response.



Yours Sincerely,


DR THABO MAKALELA

WILLIAM KUTI.
TEL/FAX 234-1-7740593.
LAGOS, NIGERIA.
13/02/98.

REQUEST FOR URGENT BUSINESS RELATIONSHIP.

I AM WILLIAM KUTI, AN ACCOUNTANT IN THE FEDERAL MINISTRY OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES (FMOH) AND I HEAD A SEVEN MAN CONTRACT AWARD/REVIEW PANEL. I WRITE TO YOU COURTESY OF A SATISFACTORY RECOMMENDATION EXTENDED TO ME ON YOUR BEHALF BY A SENIOR COLLEAGUE OF OURS INVOLVED IN THIS TRANSACTION. HE ASSURED US IN CONFIDENCE OF YOUR ABILITY AND CAPABILITY TO HANDLE A PENDING BUSINESS OF THIS MAGNITUDE WHICH INVOLVES THE TRANSFER OF A HUGE AMOUNT OF MONEY TO A FOREIGN ACCOUNT.

UNDER MY OFFICE, THERE HAS BEEN A SERIES OF CONTRACTS BY MULTINATIONALS IN THE HEALTH INDUSTRY IN FAVOUR OF FMOH AMONG WHICH WERE THE SUPPLY AND INSTALLATION OF THE FOLLOWING:

- (1) CT9800 QUICK COMPUTERISED TOMOGRAPHY SYSTEMS.
- (2) RT5000 ECHOCARDIOGRAPHY SYSTEMS, SIGMA MAGNETIC RESONANCE SYSTEMS.
- (3) MVP GENERATORS FOR THE TWELVE (12) UNIVERSITY TEACHING HOSPITALS IN NIGERIA.

THE ORIGINAL VALUES OF THIS CONTRACT WERE DELIBERATELY OVER-INVOICED TO THE TUNE OF US\$36,561,000.00 USD (THIRTY SIX MILLION, FIVE HUNDRED AND SIXTY-ONE THOUSAND US DOLLARS), WHICH HAS BEING APPROVED AND READY TO BE TRANSFERRED, BEING THAT THE COMPANIES THAT ACTUALLY EXECUTED THESE CONTRACTS HAS BEEN PAID AND THE AMOUNTS INFLATED, WHICH IS THIRTY SIX MILLION, FIVE HUNDRED AND SIXTY-ONE THOUSAND UNITED STATES DOLLARS IS CURRENTLY FLOATING AT THE CENTRAL BANK OF NIGERIA READY TO BE TRANSFERRED TO ANY ACCOUNT YOU ARE ABLE TO PROVIDE FOR THIS TRANSACTION.

CONSEQUENTLY, MY COLLEAGUES AND I ARE WILLING TO TRANSFER THE TOTAL AMOUNT TO YOUR ACCOUNT FOR SUBSEQUENT DISBURSEMENT AS WE ARE PROHIBITED BY THE CODE OF CONDUCT BUREAU (CIVIL SERVICE LAWS) FROM OPERATING FOREIGN ACCOUNT AS SERVING CIVIL SERVANTS.

NEEDLESS TO SAY THAT THE TRUST REPOSED ON YOU AT THIS POINT IS ENORMOUS. IN RETURN WE HAVE AGREED TO OFFER YOU 30% OF THE TRANSFERRED SUM, WHILE 10% WOULD BE SET ASIDE FOR INCIDENTAL EXPENSES INCURRED BY BOTH PARTIES LOCALLY AND INTERNATIONALLY SUCH AS TAXES DURING THE COURSE OF THIS TRANSACTION AND THE BALANCE OF 60% YOU WOULD BE MANDATED TO REMIT TO OTHER ACCOUNTS WHICH YOU WOULD PROVIDE FOR US IN DUE COURSE.

YOU MUST NOTE THAT THIS TRANSACTION, IS SUBJECTED TO YOUR DILIGENCE AND HONESTY, AND IT SHOULD BE KEPT IN ABSOLUTE CONFIDENTIALITY, AND MOST ESPECIALLY THE FUNDS WOULD BE TRANSFERRED TO AN ACCOUNT WHICH YOU HAVE ABSOLUTE CONTROL OVER. SO DO NOT HARBOUR THE IDEA OF CHEATING ON US AS OUR LIVES DEPEND ON IT. WE WISH TO USE OUR SHARE FOR INVESTMENTS IN YOUR COMPANY/COUNTRY WHICH YOU WOULD ADVISE US ON AT THE END OF THIS TRANSACTION.

MODALITIES HAS BEEN WORKED OUT AT THE FEDERAL MINISTRY OF FINANCE (FMF) AND THE MINISTRY OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES (FMOH), TO ENABLE US SECURE THE NECESSARY APPROVALS FOR THE IMMEDIATE TRANSFER OF THE FUNDS TO YOUR ACCOUNT WITHIN THE NEXT 14 WORKING DAYS.

KINDLY ACKNOWLEDGE THE RECEIPT OF THIS LETTER BY SENDING TO ME BY FAX A COPY OF THIS LETTER AND YOUR FAX AND TELEPHONE NUMBERS WHERE I COULD REACH YOU WITH MORE INFORMATION AND ARRANGEMENT FOR THIS TRANSACTION.

YOURS SINCERELY

WILLIAM KUTI.(234-1-7740593)



EZEB GLOBAL CO. NIG. LTD
REAL ESTATE CONSULTANTS AND COMMISSION AGENTS
OFFICE : ELEPHANT HOUSE 3RD FLOOR MARINA LAGOS

E-MAIL : ezebn@netcape.net
TEL : 228 - 016632 Lomé - Togo

TRADUCTION : ANGLAIS EN FRANCAIS

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

OBJET : ASSISTANCE URGENTE
RE : TRANSFERT DE VINGT SIX MILLION CINQ CENTS MILLE DOLLAR AMERICAIN (26.5 MILLION \$US).

MONSIEUR,
NOUS AVONS VOTRE CONTACT GRACE A L'ANNUAIRE DE VOTRE PAYS DANS LEQUEL LE PROFILE DE VOTRE SOCIETE A ETE PRESENTE EN TERMES ENTHOUSIASTES .

ENTRE TEMPS NOUS AVONS ETE APPROCHES DANS NOTRE SOCIETE POUR UN CITOYEN HAUT PLACE POUR TROUVER UNE PERSONNE DIGNE DE CONFIANCE PAR L'INTERMEDIAIRE DUQUEL UN HAUT ASSISTANT MILITAIRE DU FEU SANI ABACHA, ANCIEN CHEF DE L'ETAT NIGERIAN, POURRA INVESTIR SA FORTUNE DANS VOTRE PAYS ETANT DONNE QU'IL SUBIT LE PROCES DANS SON PAYS D'ORIGINE LE NIGERIA.

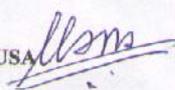
CET ASSISTANT AVAIT ETE CHARGE PAR LE GENERAL DU PLAN DE SA SUCCESSION A LUI - MEME COMME PRESIDENT A VIE DU GOUVERNEMENT FEDERAL NIGERIAN. POUR CETTE RAISON, IL A ETE ~~OCTROYE CE FONDS EN VUE DE BENEFICIER DU SUPPORT PRESIDENTIEL DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'EST~~ DANS SA CAMPAGNE POUR LA SUCCESSION AU POUVOIR COMME PRESIDENT CIVILEMENT ELU. LE 8 JUIN 1998, LA MORT SUBITE DU GENERAL SANI ABACHA A LAISSE CE LOYAL OFFICIER SUPERIEUR DE SECURITE AVEC UN SI ENORME ARGENT SANS AUCUNE TRACE DE DOCUMENT. IL A PRIS AVANTAGE DE LA MORT DU GENERAL ET A PLANQUE LA SOMME DE VINGT SIX MILLION CINQ CENTS MILLE DOLLAR AMERICAIN (26.5 MILLION \$US) SOUS UNE FORME SECURITAIRE A LOME TOGO DANS UN COMPTE CODE D'UNE COMPAGNIE DE SECURITE EN ATTENDANT LE RETOUR AU CALME ET QU'IL SOIT CAPABLE DE TRANSFERER CE FONDS DANS UN COMPTE ETRANGER EN OUTRE MER. EN 19 SEPTEMBRE 1999 IL A ETE ARRETE ET DETENU PAR LE GOUVERNEMENT NIGERIAN.

DANS L'INTERIM , SI SEULEMENT VOUS POUVEZ VENIR A SON AIDE EN PRENANT CE FONDS POUR L'INVESTIR DANS VOTRE PAYS DANS SON INTERET PUISQU'IL ESPERE RETROUVER SA LIBERETE UN JOUR ET VOUS REJOINDRE DANS VOTRE PAYS. EN PLUS, LES INVESTIGATIONS DU COMITE DE RECOUVREMENT DES FONDS, DU NOUVEAU PRESIDENT CIVILEMENT ELU, N'A AUCUNE TRACE DUDIT FONDS APRES LEURS INVESTIGATIONS. TOUT CEUX DONT NOUS AVONS BESOIN DE VOUS, C'EST L'ASSISTANCE, LA COOPERATION ET LA SECURITE DANS LE PROCESSUS CE CETTE TRANSACTION. CETTE ASSISTANCE VOUS DONNERA UN MODESTE POURCENTAGE POUR VOTRE ROLE ET ASSISTANCE.

DANS CET ETAT DE FAIT, JE SERAI TRES CONTENT DE VOUS RENCONTRER ICI A LOME AU TOGO POUR LES NEGOCIATIONS ET LE CONTRAT DE PARTAGE PUISQUE J'AI MAINTENAT LE DOCUMENT DE DEPOSITION DU FONDS EN MA POSSESSION. SI VOUS ENTES EN MESURE D'ASSISTER NOTRE ILLUSTRE AMI, SECRET ET CONFIDENTIALITE DOIVENT ETRE MAINTENUS DANS CETTE TRANSACTION A CAUSE DU NOM QU'ELLE ENGAGE ; IL EST DIT QUE LA BONNE RENOMMEE VAUT QUE L'OR ET L'ARGENT.

J'ATTENDS RECEVOIR DE VOUS,

CORDIALEMENT A VOUS,

USMAN MUSA 

14-02-2007

Dr. Onyeka Obinna
Nigerian National Petroleum Corporation
Falomo - Ikoyi
Lagos Nigeria.
Tel/Fax: 234-1-2664280

Dear Sir,

TRANSFER OF US\$30 MILLION TO YOUR COMPANY'S/PERSONAL BANK ACCOUNT

The required information concerning the reliability, honesty and capability of your person and company was given to me by a very good friend of mine, Alhaji Danladi Adamu, the former Director General of the Nigerian chamber of commerce, Industry and Mines. He visited your country on business trips.

Based on his recommendation, I wish to inform you of the existence of an outstanding fund resulting from compensation, and over invoiced contract amount given to us (contract awarding committee of NNPC) by the foreign firm that we awarded the contract and who eventually execute it.

We, the managerial staff and members of the Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) contract awarding committee that awarded this contract, wish to arrange with you for the possible transfer of **US\$30M (Thirty Million U.S. Dollars)** to your account for safe keeping before the final disbursement to the parties involved.

This money now awaits to be cleared at our Central Bank (CBN) and recently the Federal Military Government of Nigeria instructed the Central Bank of Nigeria and the Ministry of finance to settle all debts owed to local and foreign contractors as soon as possible.

This is being done by the Military Junta to gain Western recognition and also to lobby European Community, American continent and Asian world not to **Slam** a total sanction on the military due to their human rights violation and undermocratic government policies.

We have generally agreed to take 65% of the fund, 25% will go to you (the account owner) for the service you will render, while 10% is already mapped out for miscellaneous expenses.

We need urgently from you the following information to effect the transfer as soon as possible. Therefore, send by fax message the following information:-

- (i) Your bank account number, address of your bank and account name.
- (ii) Your private telephone and fax numbers for confidential communication.

The transfer will be executed within 14 working days and the fund transferred by telegraphic transfer (swift transfer) to your account.

Note, you are to be aware that the security aspect of this deal has been properly taken care of and there is nothing to worry about.

However, you are expected to keep all matters relating to this transaction confidential. In fact, this deal is a top official secret.

Please, reply immediately through this Tel/Fax number: 234-1-2664280 which has been specifically installed for this business.

I expect your urgent reply.

Thanks and best regards.

Yours Truly,

Obinna 13/10/97

Dr. Onyeka Obinna

Dr. Raymond Odogun
Tel: 234-90-400145
Fax: 234-90-400145
Lagos-Nigeria.
29th November, 1997.

Dear sir,

**REQUEST FOR URGENT CONFIDENTIAL BUSINESS RELATIONSHIP,
IN RESPECT OF THE TRANSFER OF \$28,000,000.00(TWENTY-EIGHT MIL-
LION AMERICAN DOLLARS INTO YOUR ACCOUNT.**

I, on behalf of my other colleagues from different Federal Government of Nigeria owned parastatals decided to solicit your assistance as regards the transfer of the above stated amount into your bank account. This funds arose from the over-invoicing of various contracts awarded in my parastatal to certain foreign contractors sometime ago.

We as holders of sensitive positions in our various parastatals, were mandated by the Federal Government to scrutinise all payments made to certain foreign contractors, and we discovered that some of the contracts they executed were grossly over-invoiced, either by omission or commission. Also, we discovered that the sum of \$33,000,000.00(thirty three million American Dollars only) was lying in a suspense account, although the foreign contractors were fully paid their entitlements after executing the said contracts.

We all agreed the over-invoiced amount be transferred (for our own use) into a bank account provided by a foreign partner, as the code of conduct of federal civil service does not allow us to operate foreign accounts.

However, we have succeeded in transferring some of these monies, precisely US\$5.0M (five million American Dollars only) into a foreign account in MOROCCO (North Africa), but unfortunately the provider of the account has severed all forms of contacts with us as he has refused to adhere to our earlier mutual agreement insisting that the total amount be paid into his nominated bank account before disbursement will take effect. If for US\$5.0million(five million only) we are not compensated, how can one guarantee full compensation on remittance of the balance US\$28 million(Twenty-eight million American Dollars only)

We are therefore seeking your assistance based on the balance amount of US\$28.0Million which can be speedily processed and fully remitted into your nominated bank account. On successful remittance of the fund into your account, you will be compensated with 15% of the amount for your assistance and services.

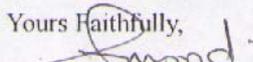
This transaction is closely knitted and in view of our sensitive positions we cannot afford a slip, I assure you that this transaction is 100% risk free. We will avail you with our identities as regards our respective offices when relationship is fully established and smooth operation commences.

I am at your disposition to entertain any question(s) from you in respect of this transaction, so, contact me immediately through the above telephone and fax numbers for further information on the requirements and procedure.

Please, note that this is a **DEAL** and confidentiality is of very great importance, this is for security reasons.

Please, treat with strict confidentiality and utmost urgency.

Yours Faithfully,


Dr. Raymond Odogun

VERSATILE CONSORTIUM CC

SANDTON COMPLEX JOHANNESBURG South Africa

TEL: 27-83-430 1613 FAX: 27-11-616 4655

OUR REF: SA/VC/99

YOUR REF:

ATTN: MR HENRI LAUMET

It might come as a surprise in choosing your competency and your place where to live as soon as this business elapses.

I have your good contact from business inquiry and sincerely believe that you are reliable and capable of handling international and confidential like this.

I am **AZIZ. FATUGA** the Assistant Adjutant General of the Armed Force of the Republic of Congo and special adviser on arms control acquisition to the current president of Congo, his excellency Laurent Kabila.

Following the civil war in our country, the Head of State delegated to me to arrange for the purchase of ammunitions from the Republic of South Africa through independent Arms dealers. I was directed to purchase arms worth **US\$27 Million (Twenty Seven Million United States Dollars)**. On my arrival in South Africa I deflected to the rebel's side and refuse to go back to Congo and then I established a small consortium enterprise here to make a living. I strongly believe the president Kabila's regime must fail, because the international community is against his government. I decided to divert this fund which was brought into South Africa through diplomatic means. I deposited this money in a Private Security and Finance Company.

However, this proposal is to inform you that I would want to transfer this money into an offshore account with the shortest time possible. It is in the light of this that I took my time to arrange for a confidential and trustworthy individual who will assist in transferring this money, or coming down to South Africa to stand as the rightful beneficiary of this fund, so that we can move it out of South Africa immediately. This is as a result of strict Refugee Status that pressurized me to shift money out of South Africa.

Note that this transaction demands the highest degree of trust and confidence between us, moreover it is risk-free in the sense that I have taken proper care of all the formalities regarding to this transaction. Please send me your response on the above fax and phone numbers.

In appreciation of your assistance, I have worked out the sharing ratio for this transaction as follows: - **60%** for us, **30%** for your efforts and we shall use **10%** for all expenses. I am anxiously waiting to hear from you, be informed that this transaction demands total secrecy and confidentiality.

Your faithfully,

12-10-99 →

Mr CHIA